

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	i
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	ii
LISTE DES ULLISTRATIONS	iv
SOMMAIRE	v
INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE :ANALYSE DE LA PAUVRETE DANS L’UNION DES COMORES	1
CHAPITRE I : MORPHOLOGIE DE L’ÉCONOMIE DE L’UNION DES COMORES.....	5
Section 1 : Les indicateurs économiques	5
Section 2 : Cadre macroéconomique	9
CHAPITRE II : LA PERCEPTION DE LA PAUVRETÉ AU NIVEAU DE L’ARCHIPEL	26
Section 1 : La mesure de la pauvreté dans l’Union des Comores	26
Section 2 : Structure sociale et filets de sécurité traditionnels.....	29
DEUXIÈME PARTIE LES STRATEGIES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS L’UNION DES COMORES. 4	
CHAPITRE I : L’ORIENTATION DE LA STRATÉGIE DE CROISSANCE ET DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ35	
Section 1 : Appui au secteur privé.....	35
Section 2 : Mise en place de nouvelle structure d’investissement.....	39
CHAPITRE II : LES NOUVEAUX AXES DE MISE EN ŒUVRE DES DIFFÉRENTES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ.....	44
Section 1 : Mécanismes efficaces de lutte contre la pauvreté.....	44
Section 2 : Nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté	49
CONCLUSION GÉNÉRALE	71
BIBLIOGRAPHIE	vi
<u>WEBOGRAPHIE:</u>	viii
ANNEXE	ix
TABLE DES MATIÈRES	xv

INTRODUCTION

Selon l'usage le plus courant, la pauvreté caractérise la situation d'un individu qui ne dispose pas des ressources réputées suffisantes pour vivre dignement dans une société et son contexte. La société lui fournit une assistance, ou devrait lui fournir une assistance, pour tenir son rang. L'insuffisance de ressources matérielles affectant la nourriture, l'accès à l'eau potable, les vêtements, le logement, ou les conditions de vie en général. Mais également insuffisance de ressources intangibles telles que l'accès à l'éducation, l'exercice d'une activité valorisante, le respect reçu des autres citoyens ou encore le développement personnel¹.

Cette situation non-désirable et génératrice de souffrances touche des personnes isolées ou des groupes, des segments de population dans les pays développés, une proportion importante de la population dans certains pays en développement, et la majorité de la population des pays les moins avancés, en Afrique notamment.

Depuis l'indépendance, les Comores ont toujours été tributaires de l'aide au développement sur le plan bilatéral et multilatéral. Au côté, les subventions non remboursables de la part de la communauté internationale à l'Etat comorien représentent près de la moitié des recettes de l'Etat. Cependant, cette aide n'a pas été utilisée à bon escient et n'a pas contribué au développement socioéconomique du pays. Bien au contraire, l'endettement s'est accru et s'élève de nos jours à plus de 100 millions de dollars (soit 100 milliards de francs comoriens FC) c'est-à-dire un montant presque égal au PIB. Cependant, la population s'appauvrit de jour en jour, si l'on se réfère à l'évolution du PIB réel par tête d'habitant².

Cette montée de la pauvreté est de deux ordres. La première structurelle et de long terme résulte d'une croissance insuffisante de la production intérieure liée à la stratégie de développement adoptée à l'indépendance mais également aux multiples défaillances dans la mise en œuvre des politiques macroéconomiques appropriées qui ont conduit, à une baisse cumulative et généralisée de l'activité économique et du revenu par tête. La deuxième de nature conjoncturelle provient de phénomènes exogènes comme la chute du cours des produits d'exportation, des mesures d'ajustement interne comme la réforme administrative avec les licenciements induits mais également de la dévaluation du franc comorien par rapport

¹Élodie Wahl, « « J'ai eu faim, et vous m'avez nourri... » / Faim, assistance et charité », *Terrain (revue)*, n° 51, septembre 2008

²Agenda des Comores 2002 : Introduction et économie

au franc français de 1994 qui a entraîné, une baisse du niveau du revenu relatif de ceux qui n'ont aucun lien avec l'extérieur, soit par l'exportation ou par les transferts importants de la diaspora comorienne.

La pauvreté est une préoccupation nouvelle en plus des dimensions macroéconomiques et du maintien des équilibres budgétaires puisqu'elle est en partie la genèse des turbulences d'ordre politique qui remettent en cause les fondements de la nation depuis le deuxième trimestre de 1997³. Face à cette situation, les nouvelles réflexions sur les scénarios de développement susceptibles d'engendrer une croissance soutenue et une amélioration des conditions sociales et des niveaux de vie intègrent, la lutte (ou l'atténuation) de la pauvreté comme objectif fondamental.

Pour étayer nos arguments en faveur du développement de l'Union des Comores, nous avons choisi le thème de notre étude : « **LES MESURES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DANS L'UNION DES COMORES** »

L'objectif de cette étude est d'initier un cadre de soutien à la formulation d'une stratégie nationale d'élimination de la pauvreté. Ceci afin de mieux appréhender le phénomène de pauvreté et de mener en conséquence des actions et programmes mieux ciblés et mieux intégrés aux contenus des politiques économiques.

Pour mieux adopter une politique de réduction de la pauvreté nous nous sommes demandés : est-ce qu'une relance économique permettra-elle à réduire la pauvreté dans l'Union des Comores, et quelles sont les mesures qui doivent être adoptées pour une meilleur croissance économique de ce pays ?

Cette problématique nous a conduits à poser les hypothèses relatives suivantes à la stabilité et à l'ouverture de l'économie comorienne :

- Cette relance économique comorienne est vraiment conditionnée par une stabilité sociopolitique ;
- L'expansion économique dépend à la contribution des différents secteurs de l'économie.

Pour trouver un élément de réponse à ces questions de départ, nous avons adopté une méthodologie de recherche qui est une approche cumulative entre la démarche hypothético-déductive et l'analyse de causalité.

³Da Cruz, Fengler, Schwartzman [2004]. En termes de PIB par tête, les Comores seraient à la quatrième place.

Cette méthodologie nous a permis de collecter les données nécessaires permettant de procéder aux analyses économiques en vue de suggérer des mesures de politique économique aux Comores. L'étude est basée sur les relevés documentaires pour examiner empiriquement les déterminants de la pauvreté aux Comores.

En plus une revue littérature nous a donné la possibilité de recueillir des informations indispensables pour l'atteinte de nos objectifs fixés dans cette recherche. De recherche documentaire et bibliographique ainsi que les publications et les sites internet sont consultés afin de disposer le maximum d'information relative à ce thème.

Par ailleurs, la démarche nous a donné le fruit d'un certain nombre de résultats qui constituent les points nécessaires à la réalité de l'économie des Comores dans l'espace et dans le temps. En plus, un plan de relance de l'économie comorienne qui combine tous les atouts socio-économiques a été proposé grâce à cette démarche. En effet, nous avons suggéré de créer un fonds public d'investissement et de promouvoir l'accès du financement des institutions intentionnelles.

Pour faciliter la lecture de notre recherche, nous présentons un plan en deux parties : La première partie intitulée « Analyse de la pauvreté dans l'union des Comores » mettra en exergue dans un premier temps la morphologie de l'économie de l'Union des Comores et dans un second temps la perception de la pauvreté au niveau de l'archipel.

Dans la seconde partie « Les stratégies de réduction de la pauvreté dans l'union des Comores », l'étude sera consacrée sur l'orientation de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté d'une part et les nouvelles axes de mise en œuvres des différentes stratégies de lutte contre la pauvreté d'autre part.

PREMIÈRE PARTIE :

**« ANALYSE DE LA PAUVRETE DANS L'UNION
DES COMORES »**

Dépourvues de richesses naturelles particulières (Or, pétrole, bauxite, aluminium...) et surpeuplées (densité moyenne de 306 habitants par Km² en 2012), les Comores font partie des pays les moins avancés avec un PIB par tête inférieur à 500\$ (le PIB par tête est de 371\$ estimation de 2012). La croissance économique était de 2,5% du PIB en 2002⁴.

La pauvreté est présente, à des degrés divers, dans toutes les îles et d'une manière très contrastée d'un milieu à un autre. Elle sévit plus particulièrement dans le milieu rural avec une incidence de près de 55% où les ménages, sont généralement tributaires d'une seule activité (agriculture). Afin d'éclaircir cette première partie, l'étude sera consacrée sur la morphologie de l'économie de l'Union des Comores et la perception de la pauvreté dans l'ensemble de l'archipel.

⁴Commissariat 15 Général au Plan [2003].

CHAPITRE I : MORPHOLOGIE DE L'ÉCONOMIE DE L'UNION DES COMORES

Les Comores forment un petit État insulaire à faible revenu composé de trois îles dont les ressources naturelles et les liens avec le reste du monde sont limités.

La structure de l'économie comorienne n'a pas fondamentalement changé au cours de ces dernières années, ces indicateurs macroéconomiques accentuent la fragilité de l'économie, qui n'a guère évolué depuis.

L'économie des Comores est une économie de substance héritée de la colonisation, elle est très peu productive et tire ses principales ressources de l'exportation des produits de rente ; sans aucun doute elle a atteint ses limites, car les exportations de produits de rente ont amorcé une tendance à la baisse.

Des cadres de politiques macroéconomiques prévisibles et viables, propices à la croissance inclusive, au développement du secteur privé, à l'emploi et à la création de valeur ajoutée, sont essentiels à la transformation économique du pays et au développement durable. L'étude est axée sur les indicateurs économiques d'une part et le cadre macroéconomique d'autre part.

Section 1 : Les indicateurs économiques

La croissance a été portée par les secteurs de la construction et de la banque (désormais ouvert à la concurrence), les investissements en provenance du Golfe, le dynamisme du secteur agricole (ylang-ylang, girofle et vanille), l'envoi de fonds de la diaspora (un quart du PIB) ainsi qu'aux réformes en faveur du tourisme. En 2013, l'inflation a diminué. Les hydrocarbures constituent un motif d'espoir depuis février 2013, le pays s'étant doté d'un code pétrolier et des opérations de prospection offshore étant en cours. Enfin, les Comores ont mis en place un programme intitulé "citoyenneté économique" qui a eu des effets positifs sur l'activité économique⁵. La mauvaise gestion des finances publiques est un handicap. La Facilité élargie de crédit a conduit à la mise en place d'un programme destiné à promouvoir les IDE vers le tourisme et le transport inter-îles, à accroître les dépenses d'éducation et de santé, à assainir les finances publiques, à maîtriser la masse salariale et améliorer l'efficacité des entreprises publiques. L'amélioration du climat des affaires est également une priorité.

⁵Banque centrale de l'Union des Comores (2005)

§.1-Éléments structurels sur l'économie⁶

Pays insulaire de 750 000 habitants, les Comores sont un PMA qui associe faible revenu par habitant (850 USD), retard dans le développement humain et grande vulnérabilité économique.

La densité et les pressions démographiques (+2,4 %) y sont fortes. 45 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et les Comores figurent au 163e rang sur 187 sur l'indice de développement humain du PNUD 2011. Le pays dispose de peu de ressources naturelles, souffre d'un marché étroit et pâtit d'une gouvernance qui ne s'améliore que lentement. Son territoire de 1862 km² est réparti sur trois des quatre îles de l'Archipel situé à l'entrée du détroit du Mozambique, Mayotte, département Français, constituant la quatrième île. La Grande Comore compte 52% de la population, Anjouan 42%, Mohéli 6%.

► Le secteur agricole (40% du PIB, 80% de la population active) est concentré sur trois produits de rente (vanille, girofle et ylang-ylang) qui assurent 90% des recettes d'exportation du pays. Les producteurs souffrent de l'irrégularité des cours et de l'accumulation de stocks. La pêche artisanale occupe 6% de la population active et représente 10% du PIB. Le secteur secondaire (14% du PIB) est limité à des petites entreprises artisanales. Le secteur tertiaire (33% du PIB) repose sur le commerce de biens importés et l'administration publique (12%).



Figure 1: Répartition du PIB par secteur d'activité

Le pays est structurellement dépendant de l'aide internationale et plus encore des remises des expatriés (25 % du PIB) assurés par les immigrés comoriens résidant en France (150 000 à 300 000 selon les estimations). Les Comores bénéficient de la stabilité monétaire

⁶Commissariat général au plan

garantie par leur appartenance à la Zone Franc. Elles sont membres du COMESA et bénéficient de l'accord AGOA avec les Etats-Unis.

L'activité est toujours bridée par des rigidités structurelles et par des pénuries d'énergie et d'eau. Les déclencheurs initiaux du programme FMI/BM prévoyant la privatisation de trois sociétés publiques (Comores Télécom, Société Comorienne des Hydrocarbures/SCH et Ma-Mwé) ont été modifiés et seule la privatisation de Comores Télécom reste d'actualité avec un appel à manifestation d'intérêt (AMI) en cours.

§.2-Conjoncture économique

En dépit de problèmes structurels, la croissance a rebondi en 2012 et s'établit à +2,5 % après +2,0 % en 2011, grâce notamment à la hausse des exportations agricoles et au dynamisme du secteur de la construction⁷.

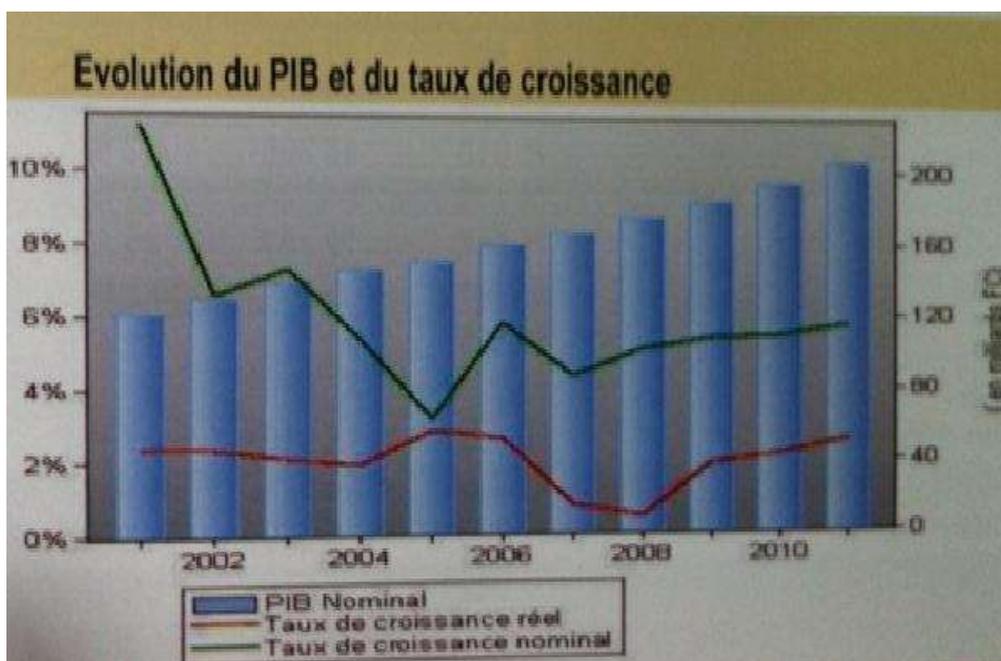


Figure 2: Evolution du PIB et du taux de croissance

L'économie continue de profiter d'une aide accrue des bailleurs, d'une reprise de l'investissement direct étranger, de remises résilientes de la diaspora, et de la manne du programme de « citoyenneté économique ». Les prévisions à moyen terme sont orientées à la hausse : l'économie de l'archipel pourrait croître de 3,5 % en 2013 et de 4,0 % de 2014 à 2017.

⁷Recensement général de la population et de l'habitat

Malgré les tensions sur les prix mi 2012 du fait des inondations qui ont détruit partie de la récolte agricole, l'inflation fin 2012 a été ramenée à 5% (contre 7% en 2011) grâce, entre autres, à l'appartenance des Comores à la Zone Franc qui a permis de profiter de la baisse des tensions sur les cours mondiaux des produits importés. L'inflation pourrait être mieux maîtrisée en 2013 et se fixer, en fin d'année, à 3,6 %, puis à 3,2 % fin 2014.

Grâce à la bonne tenue des exportations de clous de girofle et aux retombées financières du programme de « citoyenneté économique », le déficit courant se réduit plus que prévu en 2012, s'établissant à 6,9 % du PIB (contre 9,5 % en 2011), tandis qu'en 2013 ce déficit devrait se réduire encore à 6%. Les réserves de change brutes ont augmenté pour atteindre l'équivalent de 8 mois d'importations.

Dans le cadre du programme FMI (FEC), la démarche de consolidation budgétaire s'est poursuivie en 2012. Les recettes publiques progressent fortement et passent de 16,1% en 2011 à 20,2 % du PIB en 2012, soit un niveau largement supérieur à celui escompté, en lien principalement avec les recettes du programme de « citoyenneté économique » (6,4% du PIB). Concomitamment les dépenses courantes primaires sont mieux maîtrisées et passent de 14,7% du PIB en 2010 à 13,9% en 2011 de même qu'en 2012, l'objectif étant de les ramener à 12,8% en 2015⁸.

Un excédent budgétaire primaire de 3,8 % du PIB est ainsi dégagé en 2012, contre un déficit de 1,1 % initialement prévu dans le programme FMI et un déficit de 1,6% constaté en 2010. En 2013, le solde budgétaire primaire anticipé par le FMI est de -0,9 % du PIB⁹.

L'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE fin décembre 2012 a permis aux Comores de bénéficier, le 28 février 2013, du traitement final de son stock de dette auprès du Club de Paris, dont les créances, détenues essentiellement par la France, composaient 5 % du stock total de la dette extérieure du pays à fin 2011. Des allègements significatifs de la dette multilatérale, qui représentait fin 2012 en termes nominaux 73 % du stock de la dette extérieure du pays, ont également été obtenus de la part de certains bailleurs multilatéraux (BM et BAFD qui représentaient 52% de l'encours). D'autres créances restent encore à

⁸Banque mondiale, *Rapport de la dernière mission de la Banque mondiale aux Comores*

⁹ Ibid

négocier, sur une base de comparabilité de traitement, notamment avec les bailleurs de fonds arabes, bilatéraux et multilatéraux¹⁰.

Le FMI estime ainsi que l'atteinte du point d'achèvement permettra, grâce à un allègement de dette de 176 M US\$, de rétablir la soutenabilité de l'endettement extérieur comorien, estimé en valeur nominale, fin 2012, à 253 M US\$. Le ratio dette extérieure-exportations serait ramené à 141,6 % (valeur actuelle nette à fin 2011), sachant que le seuil de soutenabilité défini dans le cadre de l'initiative PPTE est de 150 %. La dette extérieure des Comores reste donc en risque « élevé » d'insoutenabilité, cette classification traduisant la vulnérabilité toujours forte de cette petite économie peu diversifiée aux chocs extérieurs¹¹.

Section 2 : Cadre macroéconomique

Il est admis qu'un long processus d'apprentissage est nécessaire pour parvenir à une meilleure compréhension des relations entre la réduction de la pauvreté, la stabilité macroéconomique et la croissance à moyen terme. Il convient aussi de s'accorder sur les responsabilités respectives des services des institutions dans l'assistance sur la base du partage général des responsabilités.

Les politiques macroéconomiques ont donc changé. Des politiques structurelles sont venues compléter les politiques conjoncturelles, à tel point qu'on a pu craindre qu'elles ne s'y substituent purement et simplement. De fait, l'existence même de problèmes spécifiques de régulation macroéconomique est souvent mise en question dans l'analyse économique contemporaine. De nos jours, il est communément admis que pour lancer le développement et le maintenir à un niveau élevé, il est indispensable de pratiquer une politique macroéconomique orientée vers la stabilité. Par exemple, si beaucoup considèrent que l'objectif premier est de maintenir un faible taux d'inflation, d'autres accepteraient une certaine souplesse des finances publiques afin de maîtriser les récessions ou les mutations structurelles. Il semble que les politiques de stabilisation proposées par les institutions de Bretton Woods n'aient pas toujours été efficaces et qu'elles aient parfois aggravé la situation économique des pays en développement. Ces politiques sont aujourd'hui réorientées vers l'objectif de réduction de la pauvreté.

¹⁰Banque de France- Rapport Zone franc

¹¹Banque mondiale, *Rapport de la dernière mission de la Banque mondiale aux Comores*

Les réformes structurelles et la politique macroéconomique ont peu de points en commun. Les premières doivent donc être conduites indépendamment des secondes, dont l'objet est le lissage des cycles conjoncturels, car leurs effets sont permanents et concernent le long terme. Il est également injustifié d'utiliser la politique macroéconomique de manière expansionniste pour créer des conditions politiques favorables aux réformes structurelles, car ces dernières ont plutôt tendance à être mises en place durant ou juste après un creux conjoncturel. Une implication est que l'appartenance à la zone euro ne peut pas être un frein aux réformes. Au contraire, la perte du taux de change comme instrument est une incitation à réformer pour gagner en compétitivité.

§.1-Consommation de l'Union des Comores

La consommation caractérise l'acte d'un agent économique (le consommateur) qui utilise (consommation finale) ou transforme (consommation intermédiaire) des biens et services. Cette utilisation ou transformation provoque la destruction immédiate (biens non durables) ou progressive (biens durables) des éléments consommés. D'un point de vue général, la consommation (destructrice de valeur) s'oppose à la production (créatrice de valeur). Elle est fortement dépendante de données socioculturelles et psychologiques : D'un pays à l'autre, les différences de structure des dépenses de consommation le démontrent.

Lorsque le revenu augmente, les possibilités d'épargne s'accroissent. En raison de la saturation relative des besoins, la propension à consommer (définie par le rapport entre consommation et revenu), a tendance à baisser et, symétriquement la propension à épargner a tendance à augmenter. Pourtant, il fait valoir qu'à court terme, propension à consommer et propension à épargner dépendent de paramètres plus sociologiques qu'économiques. Ce qui permet de conclure qu'elles restent relativement stables. Et donc que le niveau de consommation va davantage dépendre de la variation du revenu. L'Indice des prix à la consommation (IPC) des ménages du mois de mars, publié le 15 avril par l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), est en hausse de 0,6%, après une baisse de 2,3% en février 2014. Pour le même mois en 2013, cet indice avait augmenté de 0,3%. Comparé à celui des mois de décembre et mars 2013, l'IPC en mars 2014 enregistre respectivement des hausses de 1,3% et 3,8%¹². Cette hausse du niveau général des prix s'explique par la faiblesse de l'offre des poissons en raison des difficultés pour la

¹²Commissariat 15 Général au Plan

pratique de la pêche pendant cette période marquée par la présence des courants marins et la baisse saisonnière de l'offre de certains produits vivriers, notamment les légumes.

L'analyse détaillée du résultat de l'indice général fait apparaître une hausse des prix des «produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+0,8%) imputable à celle enregistrée au niveau des «poissons» (+6,5%), «légumes» (+6,2%), «viande» (+1,8%), «lait, produits laitiers et œuf» (+1,5%) et «huile et graisse» (+0,4)¹³. Il est, par ailleurs, indiqué dans la publication mensuelle de l'Indice des prix à la consommation que la hausse a été en partie atténuée par des baisses des prix des «fruits frais» (-8,7%) et «pommes de terre, manioc, autres tubercules et banane plantain» (-5,6%). Une augmentation des prix de «santé» (+0,3%) est aussi relevée liée à celle des «médicaments» (+0,5%)¹⁴.

La publication annonce un accroissement des prix des «articles d'habillement et articles chaussants» (+0,2%) en liaison avec celui des «tissus d'habillement» (+1,5%). On note, par ailleurs, une hausse des prix des biens et services relatifs au «logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+0,1%) sous l'effet de celle des «combustibles solides» (+0,7%). Un repli des prix de «transport» (-0,2%) est enregistré en lien avec le recul des prix des «pièces détachées» (-2,4%). Cette tendance touche également les prix des «biens et services divers» (-0,1%) consécutive à celle des «articles pour les soins personnels» (-0,2%). Une quasi stabilité des prix au niveau des autres fonctions de consommation est enregistrée et l'inflation annuelle atteint ce mois +3,8 % après s'être située à +3,6% au mois précédent.

La population de référence de cette enquête est constituée de l'ensemble des ménages résidant dans tous les coins des Comores et le panier de la ménagère comprend 180 produits suivis dans plus de 200 points d'observation repartis sur toute la capitale touchant l'ensemble de types de points de vente soit plus de 1.500 relevés de prix effectués chaque mois par les enquêteurs de l'INSEED. Au cours de ces dix dernières années, la structure par produit du commerce extérieur des Comores n'a pas subi d'importantes modifications : exportations basées uniquement sur les quatre produits de rente que sont la vanille, le café, le girofle et l'ylang-ylang, et importations essentiellement composées de produits de consommation courante. L'origine des importations a par contre évolué, l'Europe perdant sa première place au profit du Moyen-Orient, plus particulièrement des Émirats Arabes Unis, compétitifs notamment en matière de coûts d'assurance, de fret et de délais de livraison. Le degré d'ouverture de l'économie est resté stable au cours de la période, à environ 30 % du PIB.

¹³Agenda des Comores 2002 : Introduction et économie

¹⁴ Ibid

Pour les produits de rente exportés, la part de marché des Comores est relativement faible par rapport à celle des principaux concurrents du pays, à l'exception de l'ylang-ylang dont les Comores demeurent le premier producteur mondial. Le pays subit de ce fait les fluctuations des prix déterminées par l'évolution des marchés internationaux.

Les exportations ont connu trois périodes d'évolution significatives entre 1996 et 2006. La première période (1996-1999) a été caractérisée par une augmentation progressive de la valeur nominale des exportations, grâce, d'une part, à une reprise notable des ventes de vanille sous l'effet d'une demande soutenue et, d'autre part, à une évolution favorable des cours du dollar américain. Les quantités moyennes exportées se sont élevées à 142 tonnes pour la vanille et à 1 042 tonnes pour le girofle. La deuxième période (2000-2003) a été marquée par une forte augmentation de la valeur des exportations¹⁵. Celle-ci était imputable à une hausse des cours de la vanille et du girofle due notamment à la réduction de l'offre mondiale, les cyclones à Madagascar et les incendies en Indonésie ayant détruit de nombreuses plantations. Les quantités moyennes exportées se sont élevées à 109 tonnes pour la vanille et à 1 721 tonnes pour le girofle. La troisième période (2004-2006) a été caractérisée par une chute des exportations, en liaison avec le retournement des cours internationaux du girofle et surtout de la vanille, accompagné d'un effondrement de la production intérieure. Les quantités moyennes exportées se sont élevées à 56 tonnes pour la vanille et à 2 055 tonnes pour le girofle.

La faiblesse du tissu économique comorien a renforcé la dépendance de l'économie vis-à-vis de l'extérieur, entraînant une forte croissance des importations, notamment pour les produits alimentaires et les biens d'équipement.

L'alimentation de base (riz, sucre, viande, poisson, farine, produits laitiers,...) représente 23 % du total des importations en 2006 contre 28 % en 1997. Cette évolution ne traduit pas une baisse des quantités importées, mais est imputable à l'augmentation de la valeur et des quantités des autres produits importés, notamment les produits pétroliers et les matériaux de construction. L'élargissement du parc automobile, associé à la hausse continue des cours du pétrole, renforce le poids des produits pétroliers dans le total des importations : 22 % en 2006 contre 14 % en 1997. De même, l'activité soutenue du BTP, financée essentiellement par la diaspora, a entraîné une augmentation de la part des matériaux de construction, passée de 7 % en 1997 à 13 % en 2006¹⁶.

¹⁵Agenda des Comores 2002 : Introduction et économie

¹⁶Commissariat Général au Plan

Sur la période, les échanges commerciaux affichent un déficit structurel (22 % du PIB en 2006). Le taux de couverture des importations par les exportations s'est établi à 13 % en 2006 contre 10 % en 1997 après un pic (46 %) en 2003, consécutif à la bonne tenue des cours internationaux de la vanille¹⁷.

L'Europe, tout en demeurant la première destination des exportations, voit sa part de marché enregistrer d'importantes fluctuations, avec 64 % en 2006 contre 57 % en 1997, après 84 % en 2005 et 55 % en 2001. Les parts des États-Unis et de l'Océan Indien se sont fortement dégradées, passant respectivement de 19 % et 16 % en 1997 à près de 1 % en 2006. En revanche, la part de marché du reste du monde est passée de 2 % en 1997 à 28 % en 2006¹⁸.

S'agissant des importations, l'évolution est très accentuée, marquée par une perte de part de marché pour l'Europe (de 45 % en 1997 à 22 % en 2006) au bénéfice du Moyen Orient notamment, et plus particulièrement des Émirats Arabes Unis, dont la part passe de 8 % à 31 %. Cette évolution s'explique par la croissance du secteur du bâtiment dont l'essentiel des matériaux de finition et d'ameublement sont importés des Émirats Arabes Unis et de l'Arabie-Saoudite.

Au cours de la période sous revue, les achats aux pays de l'Océan Indien sont restés stables autour de 6 %, tandis que ceux à l'Afrique de l'Est ont baissé de 18 % à 10 %, traduisant pour les Comores un niveau d'intégration régionale relativement faible.

La zone Asie a enregistré un tassement de sa part de marché, revenue de 17 % en 1997 à 11 % en 2006, pendant que le reste du monde a consolidé sa position pendant la période, enregistrant une augmentation de sa part de 6 % à 19 %¹⁹.

Ces données traduisent bien la grande fragilité du commerce extérieur des Comores. C'est-à-dire une très grande sensibilité aux fluctuations des prix sur les marchés qui ont été fort erratiques au cours des dernières années et sur lesquels, l'Etat et les intervenants dans la filière n'ont aucune influence. La faible compétitivité des produits d'exportation par rapport à la concurrence internationale accentue cette fragilité.

La dévaluation de 1994 ne l'a malheureusement pas rétabli. Au contraire, les exportations de vanille ont chuté de 42% la même année, ainsi que les autres produits d'exportation au cours de la période 1993 à 1997²⁰. Les importations ont continué de

¹⁷ Ibid

¹⁸ Rapport annuel du banque centrale

¹⁹ Ibid

²⁰ Commissariat Général au Plan

progresser traduisant la faiblesse de l'offre locale et sa rigidité à l'égard des changements de prix sur les marchés. Or, la dévaluation devait contribuer à relancer la production locale.

En somme, malgré un taux de croissance positif moyen d'environ 3 % depuis 2011, l'économie comorienne ne parvient pas à enclencher sa transformation structurelle. Celle-ci est pourtant indispensable pour réduire la pauvreté et absorber le chômage des jeunes notamment celui des diplômés, qui a enregistré un taux de plus de 50 % en 2014. La composition sectorielle du produit intérieur brut (PIB) en 2014 a été dominée par le secteur de l'agriculture, forêt et pêche (34.5 %), suivi du secteur du commerce, y compris hôtels et restaurants (28.9 %), et du secteur des administrations publiques (13.1 %).

De son côté, le secteur de la production (eau, électricité, construction et fabrication) n'a représenté que 11.0 % du PIB. Les principaux moteurs de la croissance sont les secteurs de l'agriculture (4.2 %), du bâtiment et des travaux publics (5.2 %), du commerce et de l'hôtellerie (4.9 %), des administrations publiques (8.2 %) et des autres services (8.3 %).

§.2-Politiques monétaire et de change

D'après la théorie économique moderne, le but de la banque centrale est de maximiser le bien être économique des ménages. Ainsi, on attribue généralement deux objectifs principaux²¹ à la politique monétaire : la stabilisation des prix et la stimulation de l'activité économique. Ces deux objectifs sont étroitement liés, et non incompatibles comme on pourrait le penser, la stabilité des prix étant un préalable à une activité économique soutenue.

Cependant, si on admet qu'il n'existe pas d'arbitrage à long terme entre stabilité des prix et activité économique car la monnaie est neutre à long terme (la « Courbe de Phillips » de long terme est verticale), l'unique objectif de long terme de la banque centrale doit être le maintien de la stabilité des prix. Dans cette hypothèse le niveau de croissance potentiel dépendant de facteurs multiples (productivité, stock de capital...) sur lesquels la politique monétaire n'a aucun impact. Comme la monnaie, l'anticipation individuelle, quel que soit son domaine d'application, constitue un lien entre le passé, le présent et l'avenir. En effet, les agents économiques se fondent sur l'évolution passée et courante pour former leurs représentations de l'avenir : l'anticipation est à l'articulation de la mémoire et du projet, dans des proportions variables d'un individu à l'autre. Les anticipations concourent à la détermination des comportements individuels et des variables macroéconomiques (taux

²¹<http://lescomores.com/economie>

d'inflation, taux d'intérêt, taux de change, etc.), et jouent un rôle crucial dans les fluctuations économiques, l'apparition et la résorption des crises.

L'appartenance des Comores à la zone franc avec la discipline que cela implique, assure une maîtrise de la création monétaire par la Banque Centrale et impose à l'Etat le seul recours au mécanisme des avances statutaires de la Banque Centrale.

Les planches à billets étant sous contrôle de la Banque de France, aucun pays n'est en mesure de créer de la monnaie selon ses besoins, ce qui peut ralentir l'économie ou au contraire favoriser une inflation relativement basse, à comparer avec les taux nettement supérieurs de leurs proches voisins. Cependant, lorsqu'ils sont privés de trésorerie, ces pays ont dans une certaine mesure la possibilité de s'endetter à l'extérieur de la zone franc, auprès de bailleurs de fonds comme l'agence française de développement qui jamais n'aurait consenti de crédits s'ils n'avaient pas eu la garantie que la gestion de leurs finances publiques²² n'était pas aussi rigoureuse.

Tableau 1: Situation monétaire

EVOLUTION (en millions de FC)	Mars 2013	Juin 2013	Septembre 2013	Décembre 2013
Circulation fiduciaire	18 573	18 855	22 122	21 740
Dépôts à vue	35 038	33 593	36 416	35 138
Dépôts d'épargne	30 979	31 402	31 931	32 984
MASSE MONETAIRE	84 950	83 850	90 468	89 862
Avoirs nets	53 681	49 237	54 888	56 567
Crédits intérieurs	56 332	58 958	61 663	59 704
-créances nettes à l'Etat	4 356	4 050	7 340	5 511
-crédits à l'économie	51 976	54 908	54 324	54 193
Autres postes nets	(25 423)	(24 345)	(26 082)	(26 409)

Source : Rapport de la BCC sur l'année 2013

A la lecture de ce tableau, il revient à remarquer que les principaux indicateurs quantitatifs aux évolutions monétaires ont été retenus pour l'année 2013, ce qui apportera plus d'éclaircissements non seulement pour les opérateurs internes mais aussi pour les partenaires étrangers.

²² Banque Centrale des Comores

Le principe de la convertibilité préserve le pays d'une politique monétaire hasardeuse²³ et mal inspirée, qui pourrait avoir des effets sur les revenus et le pouvoir d'achat des couches les plus pauvres.

Les données indiquent que la baisse du revenu par habitant, en termes réels, au cours de la dernière décennie ne résulte pas de tensions monétaires, mise à part la dévaluation de 1994, mais d'une décroissance économique qui a contribué à éroder les revenus des ménages.

La Banque centrale « garantit la stabilité de la monnaie de l'Union des Comores » (article 6 des statuts révisés). Sans préjudice de cet objectif, elle apporte son soutien à la politique économique du Gouvernement. La politique monétaire doit également permettre de respecter un niveau d'avoirs extérieurs nets qui soit compatible avec l'accord de coopération monétaire signé avec la France. Dans ce cadre et selon les statuts de la BCC, le taux de couverture des engagements à vue de la BCC par ses avoirs extérieurs doit être supérieur à 20 % (article 55)

La Banque centrale détermine des objectifs intermédiaires de politique monétaire (masse monétaire et crédit interne) et utilise comme instruments les plafonds de refinancement, les taux d'intérêt et les réserves obligatoires.

La régulation de la masse monétaire, en fonction du degré de liquidité de l'économie et du niveau des réserves de change, se fait par les plafonds de refinancement et le taux d'escompte. Mais ces instruments ne sont efficaces que si la situation de liquidité des banques les rend tributaires du refinancement auprès de la Banque centrale. Pour ce faire, l'Institut d'émission est autorisé par ses statuts (article 21) à imposer aux banques et établissements financiers des réserves obligatoires, assises sur les dépôts et les titres de créances éventuellement émis par ces organismes.

Les principes de libre convertibilité et libre circulation des capitaux favorisent également la fuite des capitaux de l'Afrique vers la France. Les entreprises françaises installées dans les pays africains de la zone franc peuvent rapatrier librement leurs liquidités vers la France et les transferts d'argent entre la France et l'Afrique s'opèrent sans entraves au profit des élites français-africaines.

²³BCEAO « Histoire du Franc CFA » [archive], sur le site de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest 2012 (consulté le 4 mars 2015).

La libre convertibilité s'applique des pays africains de la zone franc à la France et inversement, mais ne concerne pas les échanges entre les trois zones du système CFA. Ce principe facilite les investissements français en Afrique, le rapatriement des capitaux, et l'importation par la France de matières premières, mais bloque les échanges interafricains.

Les taux d'intérêt bancaires sont encadrés. Sur proposition de la Banque centrale, le ministère des Finances fixe les taux créditeurs minima. Depuis 2004, les taux débiteurs sont fixés librement par les établissements financiers sur la base d'un taux planché et d'un taux plafond édictés par le ministre des Finances, sur proposition de la BCC. L'évolution de ces taux tient compte du niveau des taux d'intérêt pratiqués dans la zone euro.

Actuellement la valeur de l'euro se renforce par rapport aux monnaies étrangères. Par conséquent, la compétitivité des pays de la zone euro, et donc de la zone franc, diminue par rapport au reste du monde. Une baisse de la compétitivité signifiant une plus grande difficulté à vendre ses produits sur le marché mondial, les conséquences pour les pays africains de la zone franc d'un arrimage à une monnaie forte comme l'euro sont considérables : les économies restent faibles, et les populations se paupérisent car les matières premières qu'elles produisent ne peuvent ni être exportées ni être transformées.

En 2012, la circulation fiduciaire a atteint plus de 21 milliards (+ 8,9 %). La part de la circulation fiduciaire dans le total de la masse monétaire s'est néanmoins inscrite en retrait de 1,6 point, à 24,9 %, en 2012.

En 2012, les avoirs extérieurs nets ont augmenté de 16,5 %, grâce à la forte amélioration de la position extérieure nette de la Banque centrale (+ 26,6 %), qui a compensé la chute des avoirs détenus par les banques commerciales (- 88,1 %). Les avoirs extérieurs nets de la Banque centrale ont bénéficié du maintien à un niveau élevé des envois de fonds de la diaspora (25 % du PIB en moyenne) et des transferts extérieurs reçus par l'État, notamment dans le cadre du programme de citoyenneté économique conclu avec les autorités d'Abu Dhabi et du fait des tirages effectués auprès du FMI au titre de la Facilité.

Les marges de manœuvre de la politique monétaire²⁴ se sont globalement améliorées en 2012, en liaison avec le développement des activités bancaires et la consolidation des avoirs extérieurs nets. La liquidité abondante du système bancaire rend toutefois les instruments traditionnels de politique monétaire peu opérants. Le paysage financier des

²⁴http://www.beit-salam.km/article.php3%3Fid_article%3D26

Comores connaît un essor notable, avec l'entrée de nouveaux acteurs et le développement des volumes d'activité de tous les établissements de crédit, ce qui a conduit la Banque centrale des Comores à créer un fonds de financement du développement du secteur bancaire et financier en fin d'année 2012.

2.1-Politique budgétaire

A l'instar des pays en voie de développement, les pays africains au sud du Sahara ont tous connu de graves et profondes crises économiques. Partout nous avons une similarité des caractéristiques telles que la détérioration des comptes extérieurs, les déficits publics élevés, une croissance économique très faible, voire souvent négative, bref un grand nombre de déséquilibres économiques. Ces caractéristiques suscitées s'expliquent toutes par des conditions internes et externes défavorables. Les sources importantes de ces déséquilibres sont les chocs pétroliers des années 1970, la hausse des taux d'intérêt internationaux, la chute des prix des produits d'exportation, la dépendance vis-à-vis des prêts extérieurs et la mauvaise gestion des deniers publics. Ces conditions défavorables combinées à une instabilité politique et parfois à la guerre, ont entraîné un effet de réaction en chaîne, des difficultés pour les Etats à honorer certains de leurs engagements auprès de la population (mission d'assistance sociale) et vis-à-vis des partenaires au développement.

Le gouvernement a poursuivi au cours des années 90 une politique budgétaire expansive qui a contribué à creuser le déficit. Depuis 1999, la politique budgétaire est plus restrictive et un effort est fait pour améliorer la maîtrise des dépenses publiques et réduire le déficit. Ces efforts de réduction des dépenses ont permis de dégager des ressources pour régler des arriérés de la dette vis-à-vis de certains partenaires. Un programme de référence pour assainir les dépenses publiques a été mis en place pour l'exercice 2002. Au niveau de l'allocation du budget, l'éducation et la santé reçoivent un peu plus du tiers du budget. Au milieu des années 90, l'éducation recevait environ 20% du budget, soit environ 4% du PIB, alors que celle de la santé était de 9%, soit l'équivalent de 2% du PIB. La répartition des dépenses publiques indique que l'essentiel des dépenses publiques vont au fonctionnement de l'administration et au paiement du service de la dette. Les dépenses de la superstructure politique sont élevées même si des efforts ont été faits pour les réduire²⁵.

Les performances économiques de la dernière décennie suggèrent que des efforts doivent être faits autant sur le plan du développement humain que sur le plan du

²⁵ Banque centrale des Comores

développement économique. Les secteurs productifs à forte concentration de pauvres et à forte intensité de main d'œuvre, aussi bien en milieu rural qu'urbain doivent être privilégiés. Cela suppose une stratégie orientée vers la relance de la croissance, basée sur le choix de priorités d'investissement à haut rendement et ayant des effets directs sur l'emploi et les revenus.

En matière de politiques fiscales, il est fondamental d'opérer des réformes qui permettront d'élargir l'assiette fiscale. Cette orientation permettra de réduire la pression fiscale exercée sur les biens de consommation courante importés et la trésorerie des entreprises du formel. Les réformes récentes qui ont permis d'instaurer un mécanisme partiel de crédit d'impôt doivent être poursuivies et tendre vers le remplacement des droits d'importation par des taxes internes à la consommation.

Il s'agit par exemple d'instaurer le régime de TVA et de toucher des revenus intérieurs qui échappent encore à la fiscalité. Du point de vue de la politique fiscale externe, c'est-à-dire de l'impôt sur le commerce international, le système actuel des droits et taxes à l'importation comme à l'exportation, qui joue un rôle prépondérant dans les recettes du budget de l'Etat, a atteint un niveau compromettant la croissance et l'investissement.

Une révision de la politique tarifaire²⁶ doit se faire en intégrant autant la contrainte interne de besoin de recettes qu'externe, notamment les dimensions de l'intégration régionale et des règles du commerce multilatéral. Il s'agit en particulier de tendre vers la suppression des pics tarifaires et vers une plus grande harmonisation de la politique tarifaire avec les pays de la sous-région. La suppression de la taxe à l'exportation sera sérieusement envisagée en la remplaçant par une TVA. Cette nouvelle taxe intérieure pourrait être perçue au niveau de l'exportateur. La suppression des taxes à l'exportation des produits de rente contribuera à améliorer la compétitivité des produits comoriens.

2.2-La balance de paiements

La balance des paiements est constituée de rubriques correspondant à la nature des opérations économiques enregistrées. Ces composantes sont regroupées en deux grandes parties : en balance des opérations courantes et en balance des mouvements de capitaux. Le compte des transactions courantes (appelé aussi compte courant) recouvre les transactions de biens, services, et revenus et les transferts courants. Les transactions qui portent sur des *biens* se rapportent aux mouvements des marchandises qui font l'objet d'un transfert de propriété.

²⁶http://www.beit-salam.km/article.php3%3Fid_article%3D26

Les services regroupent des catégories diverses tels que les transports ou les voyages. Les *revenus* sont ceux liés à la rémunération du travail (par exemple le revenu des salariés vivant dans les pays limitrophes) ou aux avoirs ou engagements financiers (par exemple les paiements d'intérêt au titre de la dette extérieure). Les *transferts courants* comprennent les transferts sans contrepartie publics et privés, en espèces et en nature, à l'exclusion des transferts en capital. Elle est un document qui enregistre l'ensemble des transactions réalisées pendant une période donnée (en générale une année) entre les résidents d'une économie et les non-résidents. Elle comprend d'une part, les opérations courantes qui recouvrent les importations et les exportations, les opérations sur les services, et les transferts ; d'autre part les mouvements de capitaux regroupent les flux de capitaux à long et à court terme²⁷.

Au cours de cette décennie, en effet, le ralentissement de l'activité des grandes économies industrielles avait incité les pays à tenter de se protéger en intensifiant les restrictions à l'importation, ce qui n'a fait qu'accentuer le processus de contraction des échanges, de la production et de l'emploi au niveau mondial. Pour stopper l'hémorragie de leurs réserves d'or et de devises, certains pays ont limité les possibilités d'achat à l'étranger offertes à leurs ressortissants, d'autres ont dévalué leur monnaie ou imposé des restrictions complexes à la détention de devises.

Tableau 2: Balance de paiement des Comores (en millions de FC)

²⁷Commissariat Général au Plan

Libellés	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
1,transaction courantes dont	-2409	-933	1604	4872	-260	-7120	-6369	-7842
Balance commerciale	-16099	-15823	-12647	-12913	-14144	-15442	-22979	-30505
Balance des invisibles	13690	14890	14251	17785	13884	8322	16610	22663
2, Capitaux à long terme	2408	932	-1605	1567	8941	7890	7111	8837
comptes de capital	-3449	-1775	-464	3111	1935	3147	3836	5868
comptes d'opérations financières	5857	2707	-1141	-1544	7006	4743	3275	2969
3. Erreurs omissions nettes	-991	1910	1712	891	-6328	-3352	-2358	-4099
solde global	-992	1909	1711	7330	2353	-2582	-1616	-3104

Source : Banque de France Rapport de la zone franc (2001- 2005), et Banque centrale des Comores (BCC)

La période actuelle est marquée par une internationalisation plus grande des services et un développement rapide des échanges internationaux. Tous ces phénomènes rendent plus délicat l'obtention d'un équilibre global des échanges extérieurs, ainsi dans ce travail notre analyse portera sur l'évolution des principaux soldes de la balance de paiements, notamment le solde de la balance commerciale, le solde de la balance des transactions courantes et sur la balance de comptes de capital et d'opérations financières. La balance commerciale est un compte indiquant la différence entre la valeur des exportations (ventes à l'étranger) et celle des importations (achats à l'étranger). Cependant, suivant le taux de couverture des importations par rapport aux exportations, elle peut être déficitaire ou excédentaire²⁸. Si les exportations l'emportent sur les importations ; elle est excédentaire ; dans le cas inverse, elle est déficitaire.

Tableau 3: Evolutions générales de la balance commerciale des Comores (2005-2012)

²⁸ Banque centrale de l'Union des Comores

Années	Exportation en FOB	Importations en FOB	Solde de la balance commerciale	taux de couverture en %
	valeurs (millions de FC)	valeurs (millions de FC)		
2005	2632	18731	-16099	14,05
2006	4181	20004	-15823	20,90
2007	7263	19910	-12647	36,48
2008	8962	21875	-12913	40,97
2009	10057	24201	-14144	41,56
2010	11695	27137	-15442	43,10
2011	7382	30361	-22979	24,31
2012	4757	35262	-30505	13,49

Source : Banque de France Rapport de la zone franc

La balance commerciale des Comores connaît un déficit chronique depuis les années 1954.elle continue depuis lors à se dégrader davantage, malgré la dévaluation du franc comorien en janvier 1994.

La dévaluation n'a permis ni d'améliorer la compétitivité de la production nationale sur le marché mondial, ni de stimuler les exportations, ni de relancer la croissance économique. Cette dégradation accélérée de la balance commerciale s'explique, par une forte dépendance alimentaire, l'augmentation continue des importations automobiles, des matériels de construction, d'équipements ménagers et la hausse rapide des achats de produits énergétiques. Ces importations détruisent le secteur productif créateur d'emplois. Mais cela peut se comprendre car la taille du marché ne permet pas de mettre en œuvre une production locale garantissant une bonne productivité. Seules les productions destinées à l'exportation peuvent trouver des rentabilités satisfaisantes, avec toutefois un risque entrepreneurial énorme. Le taux de couverture permet de montrer rapidement si les importations que l'on affecte sont couvertes par les exportations.

$$\text{taux de couverture} = \frac{\text{valeur des exportations}}{\text{valeurs des importations}} * 100$$

Ainsi, le taux de couverture reste inférieur à 100% durant la période 1954 à nos jours, ce qui confirme la régression observée dans les échanges.

La détérioration de la balance des paiements s'est accrue ces dernières années en raison de l'accroissement du déficit commercial et de la baisse relative de l'Aide Publique au Développement. La dette extérieure des Comores est estimée à 211 millions de dollars par la Banque Mondiale. Elle a évolué passablement au cours des deux dernières décennies : le total de la dette à recouvrer et déboursée est passé de 44 millions \$ en 1980 à 185 millions en 1990, pour atteindre 211 millions \$ en 2000. L'encours de la dette rapporté au PIB était de 37,3% entre 1976 et 1980. Il est passé à 81,5% entre 1990 et 1995²⁹. La situation de la dette intérieure est plus problématique. Elle atteindrait plus de 4 milliards FC, excluant les arriérés de salaires des agents de l'Etat. Un audit a été demandé afin d'arrêter un montant définitif de la dette intérieure. L'audit n'a pas été complété et s'est arrêté à un montant d'environ 1,9 milliards FC. Dans le cadre de l'effort d'assainissement des finances publiques, il appartient aux autorités de reprendre le travail d'audit afin d'arrêter un montant définitif de la dette intérieure.

2.3-L'investissement

L'investissement avait atteint un niveau appréciable pendant la période 2000-2012 à 33,2% du PIB. La première moitié de la décennie 2000 a été marquée par une forte croissance économique de 10% l'an. La baisse de l'investissement qui a suivi explique l'essoufflement de la croissance à partir de 2006. Le taux d'investissement passe de 28,3% en 2005 à environ 12% en 2009. Cette chute brutale accentue la décélération de la croissance et entraîne une contraction de l'activité dans le secteur du BTP, de l'ordre de -23,4% par an. Ainsi, la BTP part dans le PIB est passée de 9,5% en 2005 à 3 % en 2009. Cette chute a été compensée par l'augmentation de la production agricole, à raison de 4,4% l'an durant la période. Malgré cette relative bonne performance, l'investissement continue à se contracter par la suite pour se situer à 14,6% du PIB en 2009³⁰.

Les performances décevantes de l'économie s'expliquent en bonne partie par la chute de l'investissement. A cela s'ajoute la trop faible productivité des investissements. Une analyse de sensibilité de la croissance à l'investissement en 2000 montre qu'une variation de 1% de l'investissement induit une croissance économique de moins de 0,2%. Cette faible réponse s'explique par le fait que les investissements effectués se sont concentrés dans des

²⁹Commissariat Général au Plan

³⁰Banque Mondiale, 1990 - Les dimensions sociales de l'ajustement en Afrique, Washington DC, Banque Mondiale

secteurs peu productifs (cultures d'exportation sur des marchés saturés, et peu élastiques, prédominance dans le secteur commercial, insuffisance du secteur industriel).

- Le rétablissement de la stabilité politique et institutionnelle a permis aux Comores de renouer en 2011, 2012 et 2013 avec la croissance économique, avec un taux annuel moyen de 3 % et une perspective favorable pour 2014, sans pour autant avoir un effet sur l'emploi, notamment celui des jeunes diplômés³¹.
- La maîtrise des dépenses publiques a permis la conclusion de la sixième et dernière revue de programme de la FEC du FMI, approuvée le 13 décembre 2013.
- Malgré un solde courant structurellement déficitaire, la position extérieure du pays reste confortable avec plus de sept mois de réserves d'importations, principalement en raison des envois de fonds des émigrés (147 millions USD en 2012, soit 23 % du PIB)³².

Depuis 2011, les Comores affichent un taux de croissance positif. Il est estimé à 3.6 % pour 2013, avec pour principaux moteurs les secteurs de l'agriculture (qui représentent près de la moitié du PIB), du commerce, du tourisme, du bâtiment et des travaux publics (BTP) (supérieur à 4 %), et les services bancaires et autres services (environ 8 %.)

Le retour à la croissance a été favorisé par une politique budgétaire expansive grâce aux importants financements extérieurs multilatéraux et surtout bilatéraux arabes. Ainsi, la position budgétaire est caractérisée depuis 2011 par des soldes globaux positifs en constante amélioration. En 2014, le solde est projeté à 5.6 % en raison de la poursuite des dons et d'importants programmes en perspective avec la Banque africaine de développement (BAFD), la Banque mondiale et l'Union européenne (UE)³³.

Toutefois, depuis 2011, la dynamique économique des Comores n'a pas modifié structurellement les bases de son économie qui reste dominée par le secteur agricole (agriculture, forêt et pêche), lequel représente près de la moitié du PIB. Le secteur secondaire, BTP inclus, a enregistré une légère progression depuis 2010 en se maintenant au-dessus de 12

³¹ Agenda des Comores, 2013

³² Ibid

³³ Banque mondiale, Association internationale de développement, Novembre 2006, Union des Comores, P29

% du PIB. Enfin, le secteur des services a connu un recul depuis 2008, passant sous la barre des 40 % du PIB³⁴.

Moteur de la croissance ces dernières années dans de nombreux pays de la zone franc le secteur des télécommunications reste un monopole d'État. Avec l'appui de la Banque mondiale, les pouvoirs publics devraient procéder dans un proche avenir à la vente d'une deuxième licence et à l'ouverture du capital de Comores Télécom en vue de créer un environnement compétitif.

Avec un taux de croissance démographique de 2.1 %, le niveau de croissance enregistré n'est pas suffisant pour soutenir une augmentation du revenu réel par habitant, réduire la pauvreté et le chômage des jeunes. Le taux de pauvreté estimé reste élevé : 45.6 % en 2012 contre un objectif OMD (objectifs du Millénaire pour le développement) de 31.5 % à l'horizon 2015. En outre, la croissance affichée contribue peu à la création d'emplois. Le taux de chômage est estimé à 14.3 %, celui des jeunes de moins de 25 ans atteignant 44.5 %³⁵.

³⁴ Ibid

³⁵ PNUD, Rapport national sur le développement humain, 2006, P 15

CHAPITRE II : LA PERCEPTION DE LA PAUVRETÉ AU NIVEAU DE L'ARCHIPEL

La manifestation de la pauvreté aux Comores est relativement récente et semble avoir pris sa source au milieu des années 80. La population s'appauvrit de jour en jour, si l'on se réfère à l'évolution du revenu réel par tête d'habitant. A ce titre, l'étude sera axée dans deux grandes lignes telles que la mesure de la pauvreté dans l'Union des Comores d'une part et la structure sociale et filets de sécurité traditionnels d'autre part.

Section 1 : La mesure de la pauvreté dans l'Union des Comores

La démarche globale retenue pour la mesure et l'étude de pauvreté est en deux étapes et s'inscrit dans les approches habituelles communément admises par les économistes et les statisticiens : l'approche quantitative et l'approche qualitative.

Ces informations quantitatives ont été complétées par une deuxième enquête qualitative, effectuée auprès d'une centaine de ménages choisis, de façon raisonnée, dans chacune des îles en fonction de leur situation de pauvreté. La stratégie d'investigation proposée vise à capter et à analyser les perceptions qu'ont les ménages de cette situation, les facteurs qu'ils considèrent en être à l'origine, les modifications de comportements qu'ils se proposent d'effectuer et des propositions d'intervention pour supprimer ces situations. Il est important de constater que ce même seuil de 500 FC par personne et par jour a été cité à nombreuses reprises lors de l'enquête qualitative. Les chefs de ménages ont, en effet, souligné sur la nécessité de disposer d'un revenu minimum de 500 FC par jour pour pouvoir survivre tout en recherchant de nouvelles opportunités de travail ou de revenu³⁶. Ceci renforce la pertinence analytique de ce seuil qui devient alors autant subjectif qu'objectif.

La crise politique, institutionnelle et économique qu'a connue l'Union des Comores au cours des dix dernières années a contribué à la détérioration des conditions de vie des populations et à l'instabilité politique. La réduction conséquente des ressources budgétaires et de l'aide au développement est venue exacerber cette situation et accroître la vulnérabilité des populations³⁷. De nombreux ménages échappent aujourd'hui à la pauvreté grâce aux transferts de la diaspora. Cette situation ne peut perdurer et c'est pourquoi le gouvernement de l'Union des Comores, en concertation avec les pouvoirs des îles autonomes, est déterminé à créer les

³⁶Abdallah MSA, « COMORES 1975-2000 UN ESPOIR DECU », les éditions de l'officine

³⁷Abdou Chacourou Abal Anrabe « Le contrôle des finances publiques aux Comores »

conditions d'une relance du processus de développement dans l'intérêt de tous les comoriens et comoriennes.

§.1-L'ampleur de la pauvreté

La pauvreté demeure un phénomène très répandu aux Comores. Pour l'ensemble du pays, l'incidence de la pauvreté parmi les ménages s'élève à 36,9 %, ce qui, sous certaines hypothèses, conduit à un ratio de pauvreté de 44,8 pour cent parmi les individus. On observe également que la pauvreté en termes de ménages et d'individus semble, a priori, plus élevée à Ndzuani et Mwali, comparativement à Ngazidja - respectivement, 38,4, 37,8 et 35,3 %, soient 46,4, 49,1 et 42,7 % en termes d'individus. La pauvreté prévaut surtout en milieu rural, notamment à Ndzuani, ce dernier contribuant à 78,8 % de la pauvreté des familles aux Comores³⁸. Les résultats de l'EIM permettent d'identifier quatre catégories socioéconomiques relativement distinctes selon l'incidence de la pauvreté :

- les ménages dont le chef est un salarié protégé -25,5 pour cent ;
- les familles gérées par un salarié non protégé, un indépendant du secteur informel ou un apprenti-aide familial (entre 30 et 35 %) ;
- les sous-groupes ayant à leur tête un agriculteur vivrier, un agriculteur de rente, un chômeur ou un inactif (entre 38 et 39 %) ;
- les familles gérées par un micro-entrepreneur, un éleveur ou un pêcheur (46 à 54 %).

On note que trois groupes socio-économiques expliquent près des deux tiers de la pauvreté nationale : les ménages d'agriculteurs (30,2 %), les familles de salariés non protégés (15,8 %) et les ménages ayant à leur tête un inactif (19,6 %).

L'analyse des déterminants de la pauvreté et l'analyse de sensibilité - évaluation des probabilités pour les ménages d'être localisés dans les divers segments de la distribution du niveau de vie permet de dégager plusieurs enseignements :

- Les ménages dont le chef est éleveur (notamment, à Ngazidja), pêcheur (surtout, à Ndzuani) ou micro-entrepreneur (en particulier, à Mwali) ont la probabilité la plus élevée d'être localisés dans le segment des pauvres, plutôt que dans celui des riches.

- L'effet de l'instruction sur le niveau de vie apparaît nettement, quelle que soit la localisation géographique. Par exemple, au niveau national, toutes choses égales par ailleurs, les ménages dont le chef est sans instruction ont au moins deux fois plus de chance d'être dans le segment des pauvres que ceux qui sont gérés par une personne ayant le niveau du

³⁸Banque mondiale, 2010

secondaire. Toutefois, il importe de remarquer que l'effet de l'accès aux niveaux primaire et secondaire premier cycle, comparativement à une situation de non-instruction, ne réduit que dans des proportions modérées la probabilité d'appartenir au segment le plus bas de la distribution.

➤ Les résultats mettent en évidence l'impact des facteurs démographiques. Pour le segment des pauvres, l'âge du chef de ménage est, dans une certaine mesure, directement relié à l'élévation de la probabilité pour les ménages d'être localisés dans cette strate. Ensuite, les ménages gérés par une femme ont moins de chance d'être exposés à la pauvreté, un résultat qui prévaut pour toutes les îles. Enfin, on notera l'influence de la taille des ménages – surtout à Ndzouani et Mwali. Ainsi, au niveau national, les ménages de une à deux personnes ont environ quatre fois et demi moins de chance d'être pauvres que ceux qui comportent six à neuf personnes, et trois fois et demi plus de chance d'être riches que les précédents.

➤ Rehausser l'emploi productif par ménage est un moyen de réduire la pauvreté, mais l'effet n'est pas linéaire. Il existe des disparités inter-îles : effet assez faible à Ndzouani, moyen à Ngazidja et élevé à Mwali.

➤ L'impact des transferts sur la pauvreté est important. Les ménages ayant des transferts externes ont une plus faible probabilité de pauvreté, comparativement à ceux qui n'en reçoivent pas. Par contre, l'incidence des transferts met en évidence de fortes disparités selon les îles. Sans aucun doute, l'impact des transferts externe réduit la probabilité de pauvreté à Ngazidja (0,29 et 0,37 respectivement en présence et absence d'envois de fonds), et à Mwali (0,24 et 0,39)³⁹. L'existence de transferts intra ou inter-îles n'a aucun impact à Ngazidja, tandis que l'effet est de hausser et de baisser la probabilité de pauvreté, respectivement, à Ndzouani et Mwali.

➤ La dimension spatiale de la pauvreté indique que les ménages ont d'autant plus de chance d'être pauvres qu'ils sont localisés dans le milieu rural, notamment à Ndzouani.

§.2-L'effet des inégalités

Au niveau national, au cours de la période 1995-2004, l'inégalité des dépenses par tête a considérablement augmenté. Tous les indicateurs d'inégalité mettent en évidence une nette croissance des disparités. L'indice de Gini a augmenté de 25,7 %, passant de 0,443 à 0,557. On note que l'inégalité des dépenses par habitant a surtout augmenté à Ndzouani, et dans une moindre mesure, à Ngazidja, alors que l'inverse a prévalu à Mwali⁴⁰. À cet égard, la

³⁹ EIM réalisé par commissariat général au plan

⁴⁰:Union des Comores, Profil environnemental de l'Union des Comores 2002

décomposition des sources du niveau de l'inégalité met en relief le rôle de la démographie du ménage - surtout le nombre d'enfants de 5 à 14 ans -, ainsi que l'instruction du chef de ménage, la proportion d'employés par ménage, et la localisation spatiale. Notons également que l'existence des transferts externes concourt à rehausser l'inégalité des dépenses, en particulier à Ngazidja.

La détermination des élasticités des indices de pauvreté par rapport aux dépenses réelles par tête des ménages et à l'indice de Gini en 2004 suggère plusieurs observations. Tout d'abord, au niveau de l'ensemble de l'économie, la valeur absolue des élasticités par rapport aux dépenses par tête est sensiblement supérieure à l'unité pour toutes les mesures de la pauvreté par exemple, une élévation de 1 % des dépenses par tête induit une réduction du ratio et de l'intensité de la pauvreté, respectivement, de 1,64 et 1,87 pour cent⁴¹. De plus, on observe une tendance à la hausse des élasticités des dépenses entre 1995 et 2004. Ensuite, la pauvreté a tendance à s'accroître si l'inégalité des dépenses s'accroît au cours du processus de croissance économique. Les résultats mettent en évidence une plus grande fragilité sociale en 2004, comparativement à 1995, à l'égard de la croissance économique et de la variation de l'inégalité des revenus : la compensation en termes de croissance des dépenses pour stabiliser la pauvreté, consécutivement à une aggravation de l'inégalité, est plus élevée en 2004 qu'en 1995. La décomposition de la variation de la pauvreté au cours de la période 1995-2004 montre que la diminution de la pauvreté entre 1995 et 2004 aurait été plus élevée si les inégalités ne s'étaient pas accrues.

Section 2 : Structure sociale et filets de sécurité traditionnels

L'aboutissement des analyses précédentes conduit à intégrer la structure sociale dans l'évaluation de la pauvreté telle qu'elle se pose aujourd'hui comme étant une approche complémentaire, que l'on peut situer dans le cadre théorique au niveau d'analyse méso économique. En effet, un certain nombre d'éléments se conjuguent au sein de la société comorienne pour protéger les plus pauvres et les plus vulnérables de ses membres. Dans sa logique, la structure sociale qui traduit sur le plan opérationnel à une structure de décision est très présente et basée sur les obligations des personnes vis à vis de la communauté et vice versa. C'est une piste de réflexion à explorer par un système d'information spécifique qui se situe à deux niveaux de décision : la famille et le village. Le premier et le plus important d'entre eux est la famille dans son sens le plus large. Etant donné le mode d'héritage matrilinéaire et les responsabilités assumées par les femmes. Les membres de la famille en

⁴¹ Ibid

situation de besoin ont le droit de demander secours a leurs parents qui sont obliges d'y répondre; un système particulièrement efficace pour protéger les mères célibataires et d'une manière générale les femmes non mariées en situation d'extrême pauvreté⁴².

§.1. La montée de la pauvreté

Certes, la pauvreté n'est pas un phénomène récent aux Comores puisque la pauvreté structurelle, qui se manifeste par un revenu faible et de mauvaises conditions de vie, a toujours existé. Mais ce qui est inquiétant, c'est le fait qu'elle continue de s'accroître alors qu'elle a diminué dans le passé, à plusieurs reprises. C'est en considérant sa forme monétaire, mesurée par les dépenses de consommation des ménages, que l'on constate cette augmentation. Car, en termes de condition de vie, l'accroissement de la pauvreté est moins marqué, en raison des services publics et des mesures prises pour rendre ces services efficaces dans un contexte de restrictions budgétaires.

On estimait qu'il y avait 64% de ménages pauvres en 1970. Cette incidence de la pauvreté passe à 45%, en 1980, et remonte à 53% autour de 1990, ce qui s'explique par la baisse du PIB par tête à partir de 1986. Pourtant, en 1995, elle retombe à 47% alors le PIB par tête s'est réduit (-1,9%). Une situation paradoxale qui peut s'expliquer – mais cela reste encore à démontrer - par la réduction des inégalités monétaires consécutive au programme d'ajustement structurel. Depuis 1995, l'incidence se situe aux alentours de 53% des ménages correspondant à une baisse annuelle moyenne de -2,1% du PIB par tête. Si cette situation perdurait, il se pourrait que le taux d'incidence passe à 63% en 2005 et à 73% en 2010⁴³. Quand on aborde les autres manifestations de la pauvreté, notamment les conditions de vie, on remarque une certaine détérioration à partir de 1995. Le taux brut de scolarisation primaire qui était de 28,2% en 1985 est passé à 21,1% en 1995.

Par contre, les progrès se poursuivent pour d'autres indicateurs comme le taux de mortalité infantile qui continue de se réduire et l'espérance de vie qui continue de s'accroître.

L'indicateur de développement humain (IDH) qui combine le PIB réel par tête (en parité de pouvoir d'achat), l'espérance de vie à la naissance, le taux d'alphabétisation et le taux de scolarisation retrace néanmoins une certaine dégradation. Sa valeur qui était de 0,465, en 1990, est passée à 0,471 en 1995 et à 0,462 en 1999⁴⁴.

⁴²Ali Haribou et Hervé Chagnoux 1988.

⁴³ Rapport de la Banque mondiale 2012

⁴⁴ PNUD, Rapport national sur le développement humain, 2006, P 12

§.2. L'importance des inégalités

La pauvreté monétaire s'est donc accrue plus nettement que la pauvreté humaine (conditions de vie et potentialités) au cours de la dernière décennie. Le problème vient surtout de ce que la pauvreté ne touche pas de la même manière toute la population : certaines catégories socioprofessionnelles (par exemple les agriculteurs), de même que certaines régions (par exemple l'île d'Anjouan) sont plus touchées que d'autres⁴⁵. Il en résulte des situations fortement inégales : tantôt d'ordre monétaire (sur la base du revenu ou de la consommation), tantôt relatives aux conditions de vie (accès à la santé, à l'éducation, au logement) ou à la distribution des potentialités (accès à l'emploi, à la terre, au crédit, etc.).

En considérant des seuils de pauvreté comparables dans chaque île – à partir du coût relatif d'un panier équivalent de la ménagère - on obtient une incidence de 34,3% des ménages en Grande Comore, 55,9% à Mohéli et 60,9% à Anjouan⁴⁶. Ce qui donne, pour l'ensemble des îles, une incidence de 47,3% des ménages. Cette incidence diffère de l'incidence concernant les personnes car les ménages pauvres ont, en général, une taille supérieure à la moyenne. Dans tous les cas Anjouan et Mohéli demeurent les deux îles les plus concernées par la pauvreté monétaire. Il y a, de même, un fort différentiel de pauvreté entre zones rurales et zones urbaines. En considérant l'incidence de la pauvreté, au niveau des ménages en 1995, on peut classer les régions de la manière suivante : Anjouan rural (63,9%), Mohéli rural (59,8%), Anjouan urbain (53,6%), Mohéli urbain (44,4%), Grande Comore rural (35,4%), Grande Comore urbain (30,6%), Moroni (28,5%)⁴⁷.

Certes, les transferts monétaires, internes comme externes, contribuent à réduire la pauvreté en accroissant le revenu des ménages pauvres. Cela est particulièrement vrai pour les transferts intra-îles qui ont tendance à aller des plus riches aux plus pauvres. Par contre, les transferts venant de l'extérieur sont la première cause de l'inégalité des revenus, loin devant les inégalités dues à l'activité.

En effet, ils sont fortement différenciés selon les îles. A la Grande Comore, 17,4% du revenu en milieu rural et 8,7% en milieu urbain (hors Moroni) est assuré par des transferts de l'extérieur. Ce montant n'est respectivement que de 5% et 4% à Anjouan et de 3% et 4% à

⁴⁵ Union des Comores – Profil environnemental 2002.

⁴⁶ Ibid

⁴⁷ Programme de Nations Unis pour le Développement (PNUD) et Gouvernement Comorien, 1997.

Mohéli. Les transferts externes ont donc un impact bien plus fort à la Grande Comore qu'à Anjouan pour réduire la pauvreté⁴⁸.

Il en résulte qu'une partie du différentiel de pauvreté qui existe entre Anjouan et la Grande Comore vient du fait que cette dernière reçoit plus de transferts de l'émigration, notamment celle basée en France, et des transferts qui sont ensuite redistribués vers les ménages pauvres. De plus, la pauvreté humaine, tout comme la pauvreté monétaire, est inégalement répartie entre les différentes régions. Elle est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain et ceci est particulièrement vrai pour les îles de Mohéli et d'Anjouan. La Grande Comore a un faible taux de pauvreté monétaire (soit 34%) mais un taux moyen de pauvreté humaine (47,0%) en partie du à l'analphabétisme et au nonaccès à l'eau potable. Mohéli occupe une position médiane, avec une forte pauvreté monétaire (56%) et un taux relativement modéré de pauvreté humaine (45,6%). Par contre, à Anjouan, la pauvreté monétaire (61%) et la pauvreté humaine (56%) sont simultanément élevées en raison des déficits importants en termes d'alphabétisme, et, dans une moindre mesure, de nutrition et d'accès à l'eau potable.

On retrouve ces résultats dans les valeurs des indicateurs synthétiques comme l'IDH, pour le développement, et l'IPH, pour la pauvreté. En 1995, pour un IDH ajusté de 0,471, on trouvait 0,520 pour la Grande Comore, 0,500 pour Mohéli et 0,424 pour Anjouan. De même, pour un IPH (Indicateur de Pauvreté Humaine) global de 49,1%, on obtenait 47,0% pour la Grande Comore, 45,6% pour Mohéli et 56,0% pour Anjouan⁴⁹.

Enfin, la pauvreté monétaire est inégalement distribuée au sein des différents groupes socioéconomiques. Les plus touchés sont les agriculteurs : les agriculteurs et les pêcheurs en premier lieu (incidence de 62,3%), mais aussi ceux qui assurent une transformation agricole (57,6%), les producteurs de céréales (54,6%), les producteurs de culture de rente et d'élevage (44,9%). Viennent ensuite les inactifs (40,9%) et les indépendants du secteur informel (38,6%). Enfin, les salariés du secteur non protégé (34,5%) et du secteur protégé (33,3%). Les indépendants du secteur formel sont les moins touchés (9,1%)⁵⁰.

⁴⁸ Ibid

⁴⁹ PNUD, Rapport national sur le développement humain, 2006, P 15

⁵⁰ Ibid

Conclusion partielle

A l'heure de la mondialisation ou l'interdépendance économique, la fluidité des finances et des échanges commerciaux sont devenus des instruments de mesure et déterminent en grande partie la survie des économies nationales, il est fondamental qu'un pays soit en mesure d'attirer des investisseurs étrangers en ayant une politique macro-économique adaptée aux tendances lourdes de la mondialisation en cours. Plusieurs dimensions de l'environnement des opérateurs économiques sont à prendre en compte : les infrastructures, le coût des services publics, la qualification de la main-d'œuvre entre autres.

Aux Comores, la première enquête réalisée auprès des ménages date de 1966 par l'INSEE⁵¹, puis en 1980 et 1991. Ces études n'ont pas permis de déterminer avec certitude le seuil de la pauvreté. C'est en 1995, sur un financement du gouvernement comorien à travers un prêt du MERCAP (Macro-Economic Reform and Capacity Building Adjustment Program) de la Banque Mondiale et avec l'assistance du PNUD, qu'une enquête exploratoire dite budget consommation a été réalisée sur les trois îles de l'archipel formant la République Fédérale Islamique des Comores.

La question essentielle était de savoir comment mettre en place un certain nombre de réformes dans des conditions difficiles et en même temps empêcher une nouvelle dégradation de la pauvreté.

La pauvreté est devenue une préoccupation très importante aux Comores, en plus des dimensions macro-économiques et du maintien des équilibres budgétaires puisqu'elle est en partie la genèse des turbulences d'ordre politique et des crises séparatistes qui remettent en cause les fondements de la nation.

La nécessité d'accroître le niveau de revenu des groupes socio-économiques en général et celui des ménages du monde rural en particulier exige d'identifier des secteurs dont l'augmentation de la production améliore leur niveau de vie. La mise en œuvre de différentes politiques et mesures économiques de ces dernières années a été à la base de la relance de la croissance économique. Cependant, ces politiques, même si elles ont été nécessaires pour la croissance économique, n'ont pas suffi à réduire la pauvreté.

⁵¹ Institut National des Etudes Statistiques

DEUXIÈME PARTIE :
LES STRATEGIES DE REDUCTION DE LA
PAUVRETE DANS L'UNION DES COMORES

L'étude porte dans ce présent chapitre sur l'orientation de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté et les nouveaux axes de mise en œuvre des différentes stratégies de lutte contre la pauvreté.

La croissance étant nécessaire pour réduire la pauvreté⁵², il y a d'abord lieu de savoir les secteurs de l'économie nationale qui favorisent la croissance. Compte tenu des caractéristiques de l'économie qui est essentiellement basée sur l'agriculture, il est plus stratégique de rechercher les secteurs moteurs de croissance au niveau des branches de production relatives à l'agriculture.

La pauvreté étant plus rurale qu'urbaine, pour la réduire significativement, il faut identifier des secteurs de l'économie pour lesquels les activités économiques concentrent et mobilise davantage les pauvres.

Les contraintes économiques globales constituent un frein pour tous les secteurs de l'économie. Elles s'analysent comme une insuffisance de ressources relativement aux dépenses qui seraient nécessaires pour satisfaire les besoins de la population soit directement ou indirectement par le biais de la consommation collective qui est la dépense publique. Les maigres résultats de l'économie comorienne ne peuvent se comprendre qu'en faisant une analyse des contraintes.

⁵²Florent Breuil, agora 2011

CHAPITRE I : L'ORIENTATION DE LA STRATÉGIE DE CROISSANCE ET DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

La stratégie de réduction de la pauvreté que le Gouvernement compte mettre en œuvre avec la participation de tous les intervenants et des populations bénéficiaires, a pour objectif ultime l'amélioration durable et effective des conditions de vie des populations en s'attaquant aux principales causes de la pauvreté telles que décrites précédemment.

L'orientation stratégique préconisée, va renforcer ces domaines pour qu'elles puissent assurer leurs rôles en matière de production et de traitement de l'information et de suivi-évaluation et faire de cette stratégie un document de référence en matière de développement pour tous les acteurs et intervenants aux Comores.

La bonne gouvernance politique, économique et administrative est une condition nécessaire au processus de développement et à un accompagnement soutenu des partenaires techniques et financiers. C'est dans cette démarche va poursuivre sur les cinq prochaines années. La nouvelle stratégie mettra aussi l'accent sur les réformes structurelles de la gestion publique. La faiblesse des capacités institutionnelles représente l'un des principaux goulots d'étranglement à la transition vers une approche stratégique de développement et va mettre aussi le paquet sur la construction des institutions et le renforcement des capacités humaines.

La présente stratégie vise à accélérer et diversifier la croissance pour réduire la pauvreté et les inégalités et créer des emplois, en ligne avec le principe de développement durable. Les objectifs globaux consistent à :

- 🌱 Renforcer les fondements d'une croissance économique, forte, viable, équitable et inclusive
- 🌱 Améliorer la qualité de vie de la population
- 🌱 Garantir l'équité dans l'accès aux services sociaux de base
- 🌱 Promouvoir le patrimoine naturel et culturel et l'utilisation optimale des ressources naturelles.

Section 1 : Appui au secteur privé

Conscients de l'importance qu'occupe le secteur privé dans le développement économique du pays, l'Etat et plusieurs bailleurs de fonds ont créé des projets qui ont pour but d'encourager la création et le développement des entreprises.

Le développement économique des Comores passe entre autres par le développement du secteur privé. Ce dernier rencontre des difficultés dans son fonctionnement. Il souffre de plusieurs handicaps dont l'inadaptation dans la conception à la faisabilité des projets, d'une gestion financière défailante des entreprises, et surtout le manque d'information d'accès au crédit bancaire. Celui-ci n'est accordé que par deux établissements de crédits pour l'ensemble du pays⁵³.

§.1-Investir dans les énergies renouvelables

Le Fonds des énergies durables pour l'Afrique (SEFA) a approuvé un don de 480 000 dollars EU, destiné à fournir une assistance technique au gouvernement de l'Union des Comores, dans le cadre d'un projet visant à faciliter l'implication du secteur privé dans le développement des énergies renouvelables. Ce don sera financé via le guichet relatif à l'amélioration de l'environnement des affaires du SEFA, destiné à stimuler les investissements dans le secteur des énergies renouvelables en Afrique.

Le projet d'assistance technique du SEFA aidera à améliorer l'accès des ménages, des entreprises et des industries aux Comores à des services énergétiques modernes, fiables et abordables. Le projet entend notamment à accompagner le gouvernement, pour : définir des structures tarifaires (tarifs de rachat) pour les projets d'énergie renouvelable de petite et moyenne tailles ; élaborer les documents contractuels et juridiques standards (accords d'achat d'électricité/accords d'approvisionnement en vapeur) pour les énergies renouvelables ; et mettre en œuvre des programmes de renforcement de capacités et de perfectionnement sur les volets technique, économique, financier et juridique des énergies renouvelables, pour le compte de l'Unité des énergies renouvelables concernée.

« Cette intervention vise à accroître la participation du secteur privé dans la production des énergies propres. Notre objectif à long terme est de faire en sorte que le secteur privé devienne un investisseur actif dans la fourniture de l'électricité produite à partir de toutes les sources disponibles aux Comores, notamment géothermique, hydroélectrique, solaire et éolienne »⁵⁴, a souligné Alex Rugamba, directeur du Département de l'énergie, de l'environnement et de changement climatique à la Banque africaine de développement (BAD).

⁵³ Banque Centrale des Comores

⁵⁴ Rapport de la BAD sur les projets d'appui aux énergies renouvelables

Les Comores dépendent fortement des énergies fossiles et de la biomasse (bois et charbon) pour la production d'électricité, ce qui en fait un candidat de choix pour le développement des énergies renouvelables. Selon les estimations, 70 % de l'énergie utilisée provient de la biomasse et le reste de combustibles fossiles importés, dont 21 % sont utilisés directement (pour les transports) et 8 % servent à produire de l'électricité. Le taux d'accès à l'électricité demeure faible, puisque seuls 8 % de la population sont desservis dans les trois îles (Grande Comore, Mohéli et Anjouan).

Le don SEFA sera piloté par le ministre de la Planification énergétique et de l'Eau sur une période de 24 mois. Il vient compléter le « Projet d'appui au secteur de l'énergie », en cours d'exécution et cofinancé par la BAD et la Banque mondiale. Ce projet se propose d'étudier le potentiel des ressources géothermiques dans le pays, en vue de remplacer peu à peu les combustibles fossiles sur l'île de Grande Comore et d'opérer une transition complète vers une production d'électricité de source géothermique.

Le SEFA est une initiative multi-donateurs destinée à soutenir le programme des énergies durables en Afrique. Elle compte trois composantes : des dons pour faciliter la préparation de projets de production d'énergies renouvelables et de projets d'efficacité énergétique de petite et moyenne tailles ; des prises de participation, pour combler le déficit de financement dont souffrent les petits et moyens projets de production d'énergies renouvelables ; et un appui au secteur public, en vue de rendre l'environnement plus propice aux investissements du secteur privé dans les énergies durables. Rattaché au Département de l'énergie, l'environnement et du changement climatique de la BAD, le SEFA a bénéficié de 60 millions de dollars EU octroyés par les gouvernements danois et américains.

§.2-Renforcement de la résilience au changement climatique

Les Comores sont vulnérables au changement climatique notamment dans les secteurs de l'eau, de l'agriculture, de la santé et des infrastructures⁵⁵. Les impacts identifiés du changement climatique aux Comores comprennent la diminution de la production agricole et de la pêche; la salinisation des aquifères côtiers; l'augmentation du niveau marin et la destruction d'infrastructures par les inondations; la paralysie d'activités économiques ; le déplacement de populations vulnérables et la perte de terres cultivables; la disparition de récifs et plages; l'amplification du paludisme et autres maladies à transmission vectorielle et

⁵⁵ Ministère du plan

plus généralement l'accroissement des risques liés aux catastrophes naturelles⁵⁶ (cyclones, fortes précipitations, etc.).

Au vu de la rareté des ressources et de la priorité accordée aux investissements dans des secteurs sensibles au climat (énergie, eau potable, infrastructures...) au niveau de la stratégie de réduction de la pauvreté et de croissance de l'Union des Comores (et au niveau de la prochaine stratégie de croissance accélérée et de développement durable SCADD couvrant la période 2015-2019)⁵⁷.

Il est particulièrement important d'intégrer les aspects environnementaux et ceux liés au climat dans les stratégies sectorielles, dans les processus de planification et dans les systèmes de suivi. Intégrer le changement climatique dans les stratégies, projets et mécanismes de planification :

- ✓ Contribuer aux efforts de l'Union des Comores en matière de développement et de lutte contre la pauvreté à travers un renforcement de la résilience du pays au changement climatique ;
- ✓ Améliorer la prise en compte du changement climatique par les acteurs nationaux et locaux, dans les stratégies, projets et mécanismes de planification, coordination et suivi. Ces objectifs doivent être atteints grâce à :
 - la mise en place de mécanismes et outils de gestion des données, de capitalisation et de diffusion des informations sur le changement climatique ;
 - un renforcement de la capacité des acteurs clés ;
 - un appui à l'intégration du changement climatique dans les stratégies et processus liés au développement, aux niveaux national et local ; et la mise en œuvre d'actions pilotes locales visant à améliorer la résilience et les conditions de vie de populations vulnérables.

Les mécanismes et outils de gestion de données, de capitalisation et de diffusion des informations sur le changement climatique sont opérationnels et partagés entre les principaux acteurs. Les données cartographiques de base seront actualisées par l'acquisition et le traitement d'images satellite et de photos aériennes et la préparation de cartes de base et

⁵⁶Banque mondiale 2001 et Profil Environnement de l'Union des Comores 2002.

⁵⁷ Banque mondiale, Rapport de la dernière mission de la Banque mondiale aux Comores

ortho-photographiques. Un système d'information géographique national sera créé pour permettre le partage d'informations géographiques relatives au changement climatique. Le projet soutiendra aussi la capitalisation et partage des expériences et données dans le domaine du changement climatique, notamment par la production de lignes directrices sur les bonnes pratiques, approches et technologies adaptées au contexte local.

Ce volet comprend des activités d'information et de sensibilisation sur les enjeux liés au changement climatique et les stratégies d'adaptation ; le développement des capacités des acteurs en matière d'intégration et de lutte contre le changement climatique ; le renforcement des mécanismes d'intégration du changement climatique dans les secteurs «transports» et «prévention et gestion des risques naturels et climatiques» ; ainsi qu'un appui à la planification et à la coordination intersectorielle nationale sur les aspects liés au changement climatique.

Un appui sera apporté aux acteurs décentralisés pour la prise en compte de la vulnérabilité environnementale et au changement climatique dans les plans locaux de développement existants, et pour la formulation de plans et actions de lutte contre le changement climatique, de protection environnementale et de gestion des risques⁵⁸.

Des projets pilotes locaux seront également mis en œuvre pour augmenter la résilience des populations au changement climatique et améliorer leur niveau de vie. Ces projets, sélectionnés sur base d'un appel à propositions, seront en lien avec l'adaptation et (sous réserve de confirmation) devraient concerner les thématiques eaux et assainissement, agriculture et pêche, gestion des ressources terrestres et marines et biodiversité, et prévention et gestion des risques.

Section 2 : Mise en place de nouvelle structure d'investissement

Dans l'idée de pallier aux insuffisances de sources traditionnelles et de faciliter l'accès aux crédits aux pauvres, pour financer les secteurs (urbain et rural), le gouvernement comorien et les bailleurs de fonds ont encouragé la création des institutions de crédits modernes.

⁵⁸Banque mondiale, Rapport de la dernière mission de la Banque mondiale aux Comores

§.1- Facteur de croissance

Le capital social lorsqu'il est mis en synergie avec les autres formes de capital physique, financier ou humain contribue à la croissance. On remarque, en effet, de nombreux projets de développement qui tirent, au niveau local, leur dynamisme de l'inclusion dans des réseaux sociaux. Des réseaux traditionnels basés sur les liens familiaux ou villageois et des réseaux de solidarité nouvelle créés pour le fonctionnement de projets.

Le FADC (Fonds d'Appui au Développement Communautaire), par exemple, aide les villages à créer des infrastructures en s'appuyant sur le réseau associatif existant. Il accorde un financement dès lors qu'un comité de pilotage, regroupant les dirigeants de toutes les associations, s'accorde sur un projet à réaliser, s'engage sur son financement à hauteur de 20% et sur l'entretien régulier des installations. Le FADC a permis la création de 159 projets pour l'ensemble des îles entre 1993 et 1999 et en prévoit 450 autres jusqu'en 2004⁵⁹.

Les Sanduks⁶⁰ sont des caisses villageoises qui facilitent l'accès au crédit pour les plus défavorisés. Elles mettent l'accent sur l'autogestion solidaire de ces caisses en imposant la constitution de groupes d'au moins 5 personnes responsables collectivement du prêt. En quatre ans, de 1994 à 1998, quarante d'entre elles ont été créées dans les trois îles concernant 60 000 bénéficiaires, récoltant 60 millions FC d'épargne et distribuant 70 millions FC de crédits avec un taux de remboursement des crédits de 99%⁶¹.

Les mutuelles d'épargne et de crédit, initiées en 1996, facilitent l'accès au crédit pour les micro-entreprises⁶². L'accent est mis sur la participation de la population villageoise dans la gestion et le fonctionnement des mutuelles. Chaque mutuelle gère ses propres fonds pour la rémunération des salariés, le paiement des fournitures, etc.. Elle fonctionne à partir d'une assemblée générale, composée de tous les adhérents, qui élit un conseil d'administration, un comité de crédit et un conseil de surveillance. Six mutuelles ont été créées à ce jour et les projections montrent que le réseau se prendra totalement en charge dans quelques années.

⁵⁹Programme de Nations Unis pour le Développement (PNUD) et Gouvernement Comorien, 1997.

⁶⁰ Banque Centrale des Comores

⁶¹Voir le site de CERISE : <http://www.cerise-microfinance.org>

⁶²Le contrôle des finances publiques aux Comores, Abdou Chacourou Abal Anrabe, L'Harmattan, 3 mai 2000, (ISBN 9782738411198)

Ces trois exemples montrent l'importance des liens sociaux, et donc du capital social, moderne comme traditionnel, pour la réussite des initiatives de développement au niveau local. Certes, ils s'appuient sur une certaine cohésion sociale déjà présente, à travers les réseaux familiaux et villageois, mais leurs réalisations contribuent à renforcer la confiance et à accroître le capital social.

Pour que la croissance reprenne au niveau global, il faudrait que ces dynamiques, viables au niveau local, engendrent un effet d'entraînement pour l'ensemble du système économique. Or, ceci implique la satisfaction de deux conditions. D'une part, il faut que cette dynamique locale soit reconnue et assistée au niveau global par la mise en place de politiques appropriées au moins au niveau de chacune des îles. D'autre part, il faut qu'une synergie puisse se passer au niveau de l'ensemble des îles et cela passe par un rétablissement de la confiance, une reprise de la coopération inter-îles. Dans les deux cas, cela passe par la mise en place des conditions de la bonne gouvernance.

§.2. Le capital social comme garant de la cohésion sociale

La croissance, par sa nature même, engendre des inégalités. Tout changement dans les modes de production ne bénéficie pas de la même manière aux différents groupes sociaux, ménages ou individus, selon la place qu'ils occupent dans le processus de production⁶³. Ces inégalités peuvent être spatiales, entre les régions ou entre les îles, ou sociales selon la classe sociale d'appartenance des individus ou selon le genre.

Or la hausse des inégalités freine la réduction de la pauvreté. En effet, tout supplément de croissance lorsqu'il bénéficie aux plus pauvres réduit la pauvreté mais s'il bénéficie aux plus riches accroît l'inégalité. De plus, nous l'avons vu, cette dernière porte atteinte à la cohésion sociale en accroissant les tensions sociales. Par conséquent, s'il est nécessaire que la croissance reprenne pour élever le niveau de vie, elle doit aussi s'accompagner de mesures permettant aux richesses créées d'atteindre les catégories les plus pauvres.

Ceci demande d'envisager une certaine régulation des inégalités⁶⁴, si l'on veut que le développement soit durable, en termes sociaux. Car, si ces nouvelles richesses ne bénéficient qu'aux classes favorisées, la pauvreté ne diminuera pas et l'inégalité s'accroîtra, de même que le cortège de tensions sociales qu'elle engendre. Autrement, il faut veiller à maîtriser la

⁶³PERROUX, François, *L'économie du XXe siècle*, Paris, PUF, 1961, p. 155.

⁶⁴ Abdallah MSA, COMORES 1975-2000 UN ESPOIR DECU, les éditions de l'officine.

hausse des inégalités, celles-ci ne devant pas dépasser certains seuils considérés comme inacceptables par la société, et assurer une répartition équitable des fruits de la croissance au moyen de politiques de partage et de redistribution.

Le capital social, expression du niveau des relations sociales, joue un rôle important dans cette dynamique car il permet de légitimer des règles de protection et de redistribution sociale sous forme traditionnelle comme légale⁶⁵. Il intervient à plusieurs niveaux : au début du processus, en assurant, à travers la gouvernance sociale, le renforcement de la cohésion sociale et, en fin de processus, en veillant à la mise en place de politiques de redistribution sociale adéquates pour compenser les inégalités. Dans tous les cas, son objectif fondamental demeure le maintien de la cohésion sociale.

Si les réseaux familiaux et villageois demeurent, au niveau local, un lieu privilégié de solidarité qui se manifeste par les transferts dont bénéficient les membres se trouvant dans des situations difficiles, il n'en demeure pas moins que des mécanismes de redistribution institutionnels doivent être mis en place pour réduire les inégalités au niveau global. On aborde ainsi le problème de la gouvernance dans sa gestion du capital social afin de réduire la pauvreté, protéger les plus vulnérables et réguler les inégalités.

La mise en œuvre de tels mécanismes pose cependant des problèmes de viabilité⁶⁶. Il faut des institutions publiques chargées du prélèvement des fonds correspondants, sous forme de cotisations ou de taxes, puis de leur redistribution de manière équitable. Ce qui demande de déterminer les catégories de population qui cotiseront et celles qui bénéficieront des transferts correspondants. Ce problème de ciblage demande la mise au point de critères pertinents qui doivent être reconnus comme tel par toutes les catégories de population.

Dans le cas des inégalités spatiales, notamment entre les îles, le problème devient complexe vu les différences existant dans les niveaux de vie et dans les sources de revenu. L'objectif n'est plus uniquement d'harmoniser les conditions de vie au sein de chaque île, mais aussi entre les îles. Ce qui demande une redistribution équitable des revenus entre les îles. Or les sources de revenu diffèrent fortement entre elles en raison, d'une part, d'infrastructures productives et commerciales différentes et, d'autre part, du niveau de soutien

⁶⁵Chouzour Sultan, LE POUVOIR DE L'HONNEUR : tradition et contradiction en Grande-comore, édition l'harmattan, Paris, 1994.

⁶⁶Banque Mondiale (2013). Guide pour l'Analyse des Impacts sur la Pauvreté et le Social.

de la diaspora au moyen de transferts privés⁶⁷. Les Grands Comoriens, par exemple, sont plus nombreux à partir à l'étranger et contribuent fortement, par leurs transferts, à élever le niveau de vie de la Grande Comore au-dessus de celui des autres îles. Dans ce cas, les disparités de revenu entre îles ne peuvent pas être facilement comblées, car il s'agit d'inégalités liées aux transferts privés au sein d'une même famille, plus qu'aux ressources de l'Etat et à leur redistribution.

Dans un tel contexte, seules des mesures de gouvernance politique (accords inter-îles) ou sociale (ou participative : accord de la population sur des objectifs de solidarité) pourraient apporter une solution adéquate au problème de la redistribution de fonds structurels entre les îles. Cependant, la disponibilité des fonds structurels ne peut être garantie que dans le cadre de l'autonomie financière des îles stipulée dans l'article 11 de la Constitution de l'Union, qui renvoie la question des règles de partage des ressources publiques entre l'Union et les Îles, à une loi organique ultérieure⁶⁸. Une des questions centrales que l'Union des Comores aura donc à résoudre, c'est de trouver une formule de transferts budgétaires préférentiels reposant sur des caractéristiques de pauvreté des îles et des régions. Il y va de la sauvegarde de l'unité économique et sociale de l'Union. Les lois fondamentales de l'Union et des Îles, en vigueur apportent un début de réponse, en affirmant dans leurs préambules, les principes de bonne gouvernance et de solidarité entre l'Union et les Îles elles-mêmes.



⁶⁷Commissariat Général au Plan [2003].

⁶⁸Union des Comores [2003].

CHAPITRE II : LES NOUVEAUX AXES DE MISE EN ŒUVRE DES DIFFÉRENTES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Les Documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP) et l'initiative pour les Pays pauvres très endettés (PPTE)⁶⁹ incarnent un changement marqué dans les pratiques du développement des organisations internationales. Ces nouvelles orientations témoignent du consensus établi au niveau international pour lutter contre la pauvreté. Les Objectifs de développement du millénaire lancés en l'an 2000 ont le mérite de recentrer sur la pauvreté les politiques de développement, c'est-à-dire d'obliger les gouvernements à mettre tous les moyens et la volonté nécessaire pour promouvoir le développement et éradiquer la pauvreté, s'engageant ainsi dans ce qu'ils ont eux-mêmes convenu.

Si les causes et les solutions sont spécifiques à chaque pays, en règle générale, cette démarche présentera des éléments communs d'une bonne stratégie de lutte contre la pauvreté. Une croissance rapide et durable, accompagnée d'un modèle de croissance où les pauvres participent entièrement à la vie économique est une condition nécessaire pour la lutte contre la pauvreté. Il faudra pour cela une gestion macroéconomique prudente, une activité et des investissements privés dynamiques ainsi que des politiques sectorielles et structurelles judicieuses. La nouvelle démarche tient aussi compte d'une réalité de plus en plus avérée, à savoir que la misère profondément enracinée et l'absence de perspectives économiques ainsi que le manque de ressources naturelles peuvent en eux-mêmes freiner la croissance.

Section 1 : Mécanismes efficaces de lutte contre la pauvreté

Pour pouvoir réaliser les objectifs que nous avons proposés afin de réduire la pauvreté, le pays doit compter en premier lieu sur la mobilisation de l'épargne interne. Toutefois, l'épargne interne ne sera pas suffisante, il faut nécessairement l'apport important des financements extérieurs.

A l'instar de ce qui se passe dans d'autres pays à faible revenu, la plus grande partie du budget de fonctionnement est consacrée au paiement des salaires. Cette situation, rend nécessaire une importante contribution des ménages et des communautés pour permettre un meilleur fonctionnement des services d'éducation et de santé.

Il convient également de souligner que les dépenses d'investissement pour ces secteurs sont financées intégralement par les bailleurs de fonds internationaux.

§.1-Infrastructures économiques

⁶⁹Banque Mondiale (2005-2014) : Introduction à l'analyse de pauvreté.

Les infrastructures routières contribuent d'une façon indéniable à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté en facilitant la circulation des biens et des personnes, et en favorisant la création de nouvelles activités économiques.

Le réseau routier national et régional aux Comores totalise 849 km, dont 665 km de routes bitumées et 184 km de routes et pistes en terre. Il est reparti comme suit : 58,3 % à Ngazidja (495 km), 330,2 % à Ndzouani (256 km) et 11,5 % à Moili (98 km)⁷⁰. Le réseau routier se caractérise actuellement par :

- une dégradation liée au manque d'entretien
- une augmentation du trafic en poids lourd incontrôlée, surtout à Ngazidja
- un sous dimensionnement de la structure par rapport aux sollicitations (largeur de chaussée rétrécie)
- un besoin de désenclavement dans les régions de production agricole et de pêche, surtout à Ndzouani et Mwali,
- des routes en terre impraticables pendant une longue période de l'année.

La lettre de politique sectorielle du gouvernement en matière d'infrastructures prévoit une évolution progressive du montant total mensuel versé au Fonds d'entretien routier (FER)⁷¹ devenu à présent le Fonds routier (FR) avec comme objectif la prise en charge totale de l'entretien routier à l'horizon 2006. Le gouvernement compte sur :

- la mise en place d'une redevance d'usage pour alimenter le Fonds routier au lieu de la taxe actuelle définie par la loi en vigueur ;
- le projet FADC pour ses actions sur le désenclavement ;
- la promotion des nouvelles entreprises routières.
- Des études techniques et des dossiers de consultation qui ont déjà été effectuées pour les tronçons de routes suivantes⁷² :

- Etude relative à l'entretien périodique de 183 km dans les trois îles (113 km en Ngazidja, 43 km à Ndzouani et 27 km à Mwali). Le coût approximatif d'exécution des travaux est estimé à environ 3 milliards de francs comoriens. Un financement est à rechercher. Les études ont été réalisées par le groupement BCEOM et SECMO-OI en 2002.

- Études relatives à l'amélioration, à l'élargissement et à la mise en gabarit des RN1 et RN2 à Ngazidja. Le coût d'exécution a été estimé en 2001 à environ 6 milliards de FC. Les études ont déjà été réalisées par le Bureau d'étude DINIKA de Madagascar.

⁷⁰Agenda des Comores 2002 : Introduction et économie

⁷¹Mohamed Nasserline Ibrahim Ahamada sur les stratégies de lutte contre la pauvreté 2002.

⁷²Commissariat Général au Plan [2003].

- Étude de faisabilité relative à l'aménagement et à la réhabilitation des voiries urbaines de Ngazidja, Ndzouani et Mwali⁷³. Le coût d'exécution des travaux a été estimé à 700 millions pour la Grande Comore, 200 millions pour Ndzouani et 100 millions de FC pour Mwali. L'étude a été réalisée par le bureau d'études SCETAUROUTE entre 1999-2000.

- Étude relative à la construction de la route Miringoni-Wallah, réalisée par SECMO-OI en 1985. Cette étude nécessite une réactualisation.

Le besoin de renforcement de capacité en ressources humaines pour la gestion et le contrôle de l'entretien routier mis en œuvre par les directions des infrastructures des îles est fondamental. Par ailleurs, on note⁷⁴ :

- l'absence de politique adaptée au contexte des routes des Comores
- le manque de coordination au niveau du cadre institutionnel du pays dans le domaine des infrastructures
- le manque d'entretien périodique du réseau routier
- revêtement superficiel des routes
- la forte dégradation des routes liée au vieillissement, au trafic et au manque d'assainissement
- le manque de contrôle des charges à l'essieu sur les routes.

La construction et l'entretien des routes représentent une source importante de création d'emplois, notamment pour les pauvres, si l'on a recours à des technologies à haute intensité de main d'œuvre qui sont à privilégier chaque fois que cela est possible.

Le désenclavement et la réduction des coûts de transport auront des impacts sur les coûts de production et le prix des produits de consommation, dans la mesure où il tend à augmenter la circulation des biens et des personnes et à intensifier l'activité économique. En outre, il faut souligner qu'un réseau routier bien entretenu améliore non seulement l'accessibilité des populations aux services administratifs, aux centres de santé, aux écoles, etc., mais également au développement de l'industrie telle que celle du tourisme, qui peut engendrer la création de plusieurs emplois directs et indirects. A cet effet, des tronçons de routes devraient être étudiés et réalisés pour densifier le réseau routier en désenclavant les grandes zones de production agricole, de potentialité en activité de pêche ou en animation touristique. Les Pouvoirs publics des Comores envisagent d'entreprendre des travaux d'amélioration, d'élargissement et de mise au gabarit des plates-formes et des chaussées des

⁷³ Assistance Développement d'une stratégie commerciale 2010-2015 - Union des Comores

⁷⁴Programme de Nations Unis pour le Développement (PNUD) et Gouvernement Comorien

RN1 et RN2 compatibles avec le trafic et la sécurité, ainsi que de déviation des villages⁷⁵. A travers le projet d'entretien routier, ils prévoient également la construction de 184 km de routes dans les trois îles pour étendre le réseau routier et l'aménagement des chaussées revêtues de bitume des voiries urbaines existantes pour réhabiliter 40 km des voiries à Ngazidja, 20 km à Ndzouani et 15 km à Mwali. La réhabilitation et l'extension du réseau routier national devrait se traduire par :

- l'amélioration de la circulation des biens et des personnes
- une croissance du développement touristique
- une réduction des frais de maintenance du parc automobile utilisé sur ces mêmes itinéraires
- l'amélioration des conditions de sécurité
- un accroissement de la production et de la mise en marché des produits agricoles et alimentaires.

Les infrastructures portuaires permettent au commerce extérieur et au commerce inter-îles de se concrétiser. Les taux d'occupation pour le poste de mouillage et les quais sont élevés si on tient compte du temps séjourné à quai par les bateaux en provenance des îles et par la forte augmentation du trafic inter-îles. Le pays est actuellement mal desservi en matière d'infrastructures portuaires⁷⁶. La situation se caractérise comme suit :

- Ngazidja concentre 80 % des activités commerciales du pays, mais ne dispose pas d'un port en eau profonde. Les importations de riz, de ciment et de marchandises diverses proviennent d'affrètements ponctuels de gros navires, opérés au mouillage avec des cargaisons variant de 7 000 à 13 000 tonnes suivant un tirant d'eau de 7,45 m. Ces activités nécessitent d'être opérées dans un quai en eau profonde⁷⁷.

- De même, la valorisation des produits de la mer est au centre de la relance du secteur privé. L'Union des Comores a signé depuis une douzaine d'années un accord de pêche avec l'Union européenne. L'absence d'un port en eau profonde ne permet pas au pays de bénéficier des avantages prévus par cet accord.

- À Ndzouani, le port en eau profonde de Mutsamudu construit en 1982 servait de port de transbordement. Ces activités portuaires étaient au ralenti au cours des dernières années à cause du problème d'envasement du port dû au déversement de la rivière dans le bassin du

⁷⁵ Commissariats au plan

⁷⁶ Notes prises dans un atelier de formation sur « les stratégies de développements d'une petite économie ouverte : cas des Comores » réalisé à Dakar par docteur Babacar SENE, docteur en Finance internationale.

⁷⁷ Commissariat Général au Plan

port. L'amélioration de ces installations portuaires permettrait le développement du trafic maritime du port et l'économie de l'île et du pays.

- Quant à Mwali, un accès maritime a été réalisé en 1999-2001 à Bwangoma, dans le cadre du 6ème, 7ème et 8ème FED du programme indicatif national de la coopération avec l'Union européenne pour le désenclavement de l'île et la communication inter-îles. Le projet n'a pas atteint son objectif spécifique. Le transbordement de passagers qui se réalise par les pirogues est sans sécurité et présente des risques d'accidents lorsque la mer s'agite. Le pourcentage d'utilisation de l'accès maritime varie de 50 à 70 % dans l'année. Les mesures de correction pour optimiser son utilisation avec sécurité consisteraient à la protection de l'ouvrage avec une digue en eaux profondes⁷⁸.

Actuellement, les installations portuaires sont exploitées par des sociétés privées de manutention telles que COMACO au port de Moroni et SpanFreight à Mutsamudu. Sur la base de la documentation disponible et des opinions d'experts, on estime à environ 49 000 le nombre d'entreprises privées aux Comores, incluant les secteurs formel et informel. Plus de 93 % sont des micro-entreprises, environ 6 % des PME et moins de 1% sont de grandes entreprises. L'agroalimentaire représente 63 % du nombre d'entreprises privées, la pêche 18 % et le commerce 11 %. Par contre, l'industrie ne représente que 0,1 % et le tourisme 0,4 % du nombre total d'entreprises privé.⁷⁹

§.2-Services de bases

Le diagnostic de l'environnement aux Comores révèle l'existence d'une diversité biologique riche et variée. Il révèle aussi que dans de nombreux cas, les habitats et les espèces associées sont détériorées ou en voie de l'être par l'effet combiné d'actions naturelles (érosion) et anthropiques (pollution du littoral, techniques de pêche destructives, braconnage, assaut de l'agriculture sur les reliquats de forêts).L'environnement aux Comores est considéré comme un domaine crucial et très sensible où les actions, notamment en matière de protection/conservation et gestion du patrimoine naturel, doivent être menées de manière prioritaire⁸⁰. Le caractère insulaire et l'origine volcanique du pays lui confèrent un potentiel d'un grand intérêt du point de vue biodiversité de la faune et de la flore et un caractère paysager varié à valoriser au point de vue touristique. Toutefois, un grand nombre d'espèces endémiques et spécifiques aux Comores sont menacées de disparition si aucune mesure de protection n'est prise rapidement. De la même façon, un grand nombre de sites et de paysages

⁷⁸ Ibid

⁷⁹Commissariat Général au Plan

⁸⁰ SGP/PNUD « Conservation de la biodiversité aux Comores »,2010

à vocation de réserve ou de tourisme (plages, récifs, forêts) sont voués à disparaître dans un proche avenir. Les problèmes environnementaux sont multiples et complexes : ils touchent aussi bien l'exploitation anarchique des ressources naturelles (forêts, ressources marines et côtières) que les problèmes liés à la surpopulation dans les villes et agglomérations (insalubrité, déchets managers et risques de pollution multiples). Les Comores disposent d'un grand potentiel à valoriser qui peut contribuer à la réduction de la pauvreté. Cependant, ce potentiel est fragile car menacé par les impacts négatifs des modes de mise en valeur et d'exploitation du milieu.

Section 2 : Nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté

Les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) constituent l'un des résultats les plus tangibles de la nouvelle conception du développement que définit la Banque mondiale dans son Cadre de développement intégré⁸¹. Dans le cadre du processus DSRP, les pays à faible revenu formulent leurs propres plans de lutte contre la pauvreté. Depuis juillet 2002, la Banque mondiale a fondé ses stratégies d'aide-pays, c'est à dire ses plans d'aide aux pays à faible revenu, sur les DSRP.

Tout pays dont l'ambition est de sortir du sous-développement a besoin de se projeter dans l'avenir, il doit en conséquence avoir un pressant besoin d'adopter des stratégies, des plans et des programmes ; c'est-à-dire, fixer des objectifs clairs, recenser les atouts et les handicaps de l'économie et proposer des politiques socio-économiques susceptibles d'atteindre ces objectifs. Dépourvues de richesses minérales, et même dénuées de technologie industrielle, les Comores sont loin d'être aussi pauvres : le pays possède de potentialités appréciables qui restent encore mal connues.

§.1. Appuyer les secteurs porteurs de croissance

Seule une forte croissance permettrait d'augmenter la richesse nationale, résorber le chômage et réduire les inégalités. Si l'on considère comme seuil de pauvreté le montant de 167.000 FC, on peut estimer à partir des données de l'enquête à 21.819 millions FC, le montant de revenus supplémentaires qu'il faudrait distribuer directement aux pauvres pour hausser leur revenu au niveau de ce seuil. Etant donné que le PIB courant s'élève à 121.300 millions FC, ce montant de 21.819 millions FC à distribuer représente 18% du PIB. Il traduit, en fait, l'effort minimum de création de richesse nouvelle ou de redistribution de la richesse

⁸¹Rapport sur les perspectives, diversité et réforme de l'Etat Comorien rédigé par des agents des nations unis 2003

existante, qu'il faudrait pour éradiquer la pauvreté. Ce montant supposé de redistribution donne un ordre de grandeur de l'effort à entreprendre⁸².

Or, l'augmentation du PIB de 18%⁸³, en supposant que la population est constante, peut être réalisée par une croissance annuelle de 1,8% pendant une décennie (10 ans). Sachant que la toute chose égale par ailleurs ; en considérant l'incidence de la pauvreté comme inchangée, nous avons ramener cette incidence à la population actuelle estimée à 750.000 habitants (Mayotte exclue) pour déterminer le montant supplémentaire à redistribuer afin de rehausser les revenus de ménages qui ont une consommation inférieure au seuil de la pauvreté absolue.

La population augmente de 2,7% par an, il faudrait que la croissance réelle du PIB avoisine les 4,5% par an pendant 10 ans⁸⁴. En veillant cependant à ce que les fruits de cette croissance profitent en priorité à ceux qui sont plus pauvres dans les différentes Îles, les milieux urbains et ruraux, et les catégories de ménages, on pourrait obtenir une forte réduction de la pauvreté à une décennie. Des actions ciblées, orientées vers les plus pauvres demeureront toujours nécessaires, pour assurer une redistribution efficace des fruits de cette croissance⁸⁵.

1.1. Intervention en milieu rural

1.1.1. Agriculture

Le milieu rural constitue le principal pourvoyeur de revenus de la population car il emploie près de 80% de la population active comorienne. Donc le défi de réduction de la pauvreté dans l'archipel équivaut dans une large mesure à celui du développement accéléré du milieu rural.

D'importants investissements nationaux et étrangers ont été mis en place pour assurer la mise en œuvre des objectifs dans le cadre des différents programmes et des projets de développement. Cependant, les approches diverses et manque d'infrastructures de base ont limité les investissements privés et n'ont pas permis la modernisation du secteur et le dynamisme nécessaire à la réduction de la pauvreté. Les principaux objectifs visés par la politique de développement rural sont les suivants :

⁸² Banque centrale de l'Union des Comores

⁸³ Ali Haribou et Hervé Chagnoux 2008.

⁸⁴ Recensement général de la population et de l'habitat (2006)

⁸⁵ Comores. Développement humain durable et élimination de la pauvreté. Éléments pour une stratégie nationale, du PNUD, Frison-Roche (1997), ([ISBN 9782876712720](https://doi.org/10.1017/S0022278X00000000))

- Améliorer le revenu de la population rurale ;
- Améliorer la production vivrière et assurer la sécurité alimentaire ;
- Préserver les ressources naturelles.

Pour atteindre ces objectifs fixés, cinq principes de développement ci-après sont nécessaires :

- La société doit pouvoir atteindre un équilibre nutritionnel et sanitaire⁸⁶. L'intégration systématique des investissements sociaux (amélioration de l'habitat, soins de santé primaires, hygiène de base, école de brousse, centre de formation) dans la préoccupation de développement rural doit être obtenue afin de réduire les inégalités par rapport aux zones urbaines ;
- La société rurale doit disposer d'un espace économique suffisant, garanti au plan foncier.

Le développement de l'agriculture ne pose pas que des problèmes techniques ; souvent, il se heurte au pouvoir des propriétaires terriens. Ces inégalités dans la répartition des terres et des conditions de vie poussent à des revendications des populations. Les règles de fermage et métayages⁸⁷ ne permettent pas l'acquisition d'un revenu acceptable pour les paysans compte-tenu de la part considérable des revenus générés par les semences et perçus par les propriétaires des terres souvent sédentaires des milieux urbains. C'est pour cela, des réformes agricoles (réformes agraires) sont nécessaires pour encourager les paysans.

La réforme agraire : selon le lexique économique, « c'est une politique économique de nature culturelle qui sert à modifier la répartition des terres en réduisant la concentration de la propriété foncière » ; c'est-à-dire les paysans sans terre doivent les acquérir pour qu'ils puissent bénéficier de la totalité des retombées qui proviennent de leurs cultures ; la propriété foncière constitue une garantie pour les paysans : le Slogan : « la terre à ceux qui la travaillent ».

- A côté de la sécurisation foncière, cet espace doit être rendu viable par le système des prix des facteurs de production et l'accès aux crédits ruraux ;
- La société rurale doit pouvoir défendre cet espace en s'organisant sur une base paysanne (associations villageoises, groupements de producteurs, coopératives ou organisations professionnelles agricoles) et en pesant dans les rapports politiques ;
- Enfin, elle doit pouvoir exploiter l'espace par l'accès à un panel diversifié de techniques culturales, d'outils agricoles et d'instantanés biologiques qu'il lui soit

⁸⁶Banque Mondiale (2005-2014) : Introduction à l'analyse de pauvreté

⁸⁷Source : Union des Comores – Profil environnemental 2002.

adapté⁸⁸. Dans ce domaine aussi, seul un transfert effectif des responsabilités aux instances villageoises peut permettre une réelle action de réhabilitation du capital foncier et de lutte contre la dégradation écologique.

Le renforcement des systèmes de productions

Les défis à relever en matière de production sont considérables. Pour accroître le revenu rural, la production devrait être aussi augmentée⁸⁹. Face à ces besoins et compte-tenu de la contrainte d'espace cultivable, le choix concernant les systèmes de production doit inévitablement s'effectuer en vue de parvenir à une intensification de l'agriculture, il s'agirait de fertiliser les sols par des engrais ou produire des variétés à haut rendement. Pour arriver à ces buts, le renforcement et l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des services et d'infrastructures de base sont nécessaires, à savoir :

- l'accès à l'eau potable ;
- Les caractéristiques d'une réforme agraire ;
- Distribution aux petits paysans sans terre de terre prélevée sur les grandes exploitations ou sur le domaine public ;
- Allègement des systèmes de fermage et de métayage afin d'inciter les agriculteurs à l'effort ;
- Octroi des garanties aux paysans afin qu'ils aient les moyens d'acheter la terre et d'investir ;
- bénéficier des soins médicaux nécessaires (poste de santé, médicaments à bon prix) ;
- la construction et le maintien des infrastructures rurales (routes, pistes rurales, quai d'embarquement de marchandises) ;
- avoir des magasins des stocks des marchandises ;
- l'accès à l'électricité et les moyens de communication.

Ainsi ces mesures pourront inciter les paysans à produire beaucoup plus en leur facilitant l'écoulement de leurs excédents vers les marchés de consommation urbains.

Sécurité alimentaire

Le programme de sécurité alimentaire vise à réduire la dépendance vis-à-vis des importations. Il doit assurer la protection tarifaire des produits locaux, le soutien logistique et l'équilibre entre les produits locaux et les produits importés. Ces actions concernent l'augmentation directe de la production par les moyens agronomiques c'est-à-dire

⁸⁸ www.presidencedeluniondescomores.km

⁸⁹ *La croissance économique en Afrique sub-saharienne est-elle "pro-pauvres" ? Une investigation appliquée au cas du Burkina Faso*, Bordeaux, DT/83, Centre d'économie du développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV.2003

l'augmentation de la productivité. En plus, l'amélioration du réseau de distribution et de commercialisation des produits alimentaires est nécessaire. Cette action facilitera la distribution des surplus vivriers locaux à un coût très faible. Donc, le prix des produits locaux va concurrencer celui des produits importés.

1.1.2. Améliorer la pêche

La production en matière de pêche aux Comores ne dépasse guère les 4.500 tonnes⁹⁰ par an. Or la présence dans ces eaux de deux courants marins de nutrition et de reproduction ainsi qu'un phénomène «d'upwelling» expliquent l'abondance des Thons sur les mers comoriennes ; rien que dans un rayon de 50 kilomètres autour de l'archipel.

Avec une potentialité de 85.000 tonnes par an, le pays pourrait assurer sa consommation et même exporter sur les marchés internationaux (exemple au Japon, premier consommateur du Thon).Aujourd'hui, plusieurs projets de développement (en collaboration avec le Japon, et Union européenne) visent à améliorer les techniques traditionnelles de pêche, mais surtout d'installer une pêche industrielle sur l'archipel. Cependant, le manque d'énergie électrique et l'instabilité politique ne permettent pas ces projets de voir le jour.

Pourtant, une pêche industrielle et une conserverie pourraient réduire les importations en matière de protéines, créer de l'emploi et redistribuer des revenus aux pauvres. A cet effet, des mesures nécessaires doivent être mises en place pour inciter les investisseurs privés d'exploiter le secteur ; il s'agirait de :

- assurer la paix dans le pays ;
- fournir une énergie électrique suffisante et stable ;
- améliorer les moyens de communications.

1.2. Création d'un port franc

Selon le lexique économique, un port franc appelé aussi zone franche est un « espace économique enclavé, délimité géographiquement ou sectoriellement, bénéficiant de privilèges dans le domaine fiscal et des contraintes réduites pour les réglementations et procédures administratives ». Cependant, ce projet est devenu un véritable serpent de mer puisque le géographe français A .Gevrey le mentionnait déjà depuis 1870.

⁹⁰Rapport sur les perspectives, diversité et reforme de l'Etat Comorien rédigé par des agents des nations unis 2003.

Néanmoins de par leur position géographique, les Comores présentent des avantages pour faciliter le commerce régional. Les marchandises étrangères peuvent transiter ou pénétrer dans le territoire sans formalités ni paiement de droits, ou bien des entreprises étrangères peuvent s'installer et profiter d'exonération en matière d'impôts. Du fait que la plupart des bateaux provenant de l'Asie et des pays du Golf passent dans le Canal de Mozambique pour se rendre en Afrique du Sud et en Amérique Latine, les Comores peuvent bénéficier beaucoup d'avantages multiples notamment, la création massive d'emploi⁹¹. Avec une main d'œuvre abondante, l'Île d'Anjouan serait le lieu propice à la zone franche. Cependant, sa réalisation demande un certain nombre de conditions préalables qui ne sont actuellement guère présentes aux Comores. Ce sont :

- la stabilité sociopolitique ;
- la volonté d'entreprendre ;
- une main-d'œuvre qualifiée aux travaux industriels ;
- des communications faciles ;
- une énergie électrique stable.

Les Comores doivent prendre des exemples des zones franches qui existent et qui sont dynamiques pour leur développement. Nous pouvons citer quelques zones franches comme celles de l'Île Maurice, la Tunisie et le Singapour.

1.3-Les microcrédits et l'émergence des PME/PMI

Conscients de l'importance que révèlent les micro-entreprises dans l'économie nationale, dont la plupart dans le secteur informel, les PME constituent un enjeu stratégique indispensable pour le développement économique et la lutte contre la pauvreté⁹². A cet égard, l'émergence de ces PME doit permettre à atteindre des objectifs comme suit :

- contribuer à la croissance économique ;
- favoriser l'emploi à la population, surtout aux pauvres ;
- élargir l'assiette fiscale ;
- adopter la stratégie de substitution aux importations ;
- faire rentrer des devises ;
- encourager les femmes à participer aux activités économiques.

⁹¹La 'bonne' gouvernance, dernier-né des modèles de développement, Bordeaux, DT/37, Centre d'économie du développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV.1999

⁹²Voir le site de CERISE : <http://www.cerise-microfinance.org>

En effet les résultats de l'enquête qualitative du « Budget-consommation »⁹³, ont montré que le premier souhait des pauvres était de trouver un emploi ; monter des projets correspondant à leurs capacités afin d'obtenir un revenu et sortir de l'état de pauvreté absolue. Cela veut dire, par exemple, pour le paysan sans terre d'Anjouan, d'avoir un terrain pour cultiver ; pour l'agriculteur de Mohéli, d'avoir un moyen de transport vers les autres Îles ; pour la femme, chef de ménage, de pouvoir entreprendre un petit commerce ou créer un atelier (couture, coiffure ...). Comme il a été dit lors du sommet sur les microcrédits à Washington en février 1997 : « On a constaté que prêter aux plus démunis permet la création d'emploi ; ce qui permettrait à une personne de sortir de la pauvreté. La création de ce nouvel emploi stimule le développement économique local et allège le fardeau de l'Etat, qui doit souvent prendre en charge ces démunis. ».

Autant d'exemples signifient à penser qu'avec les petits financements de démarrage il serait possible de multiplier les activités qui permettent aux pauvres de se prendre en charge afin d'améliorer leur niveau de vie. A cet effet les gouvernements doivent envisager des mesures d'élargissement de l'offre des services financiers, à travers une meilleure couverture géographique du pays, l'installation des micro finances dans les zones d'extrême pauvreté notamment à Anjouan, augmenter le plafond de crédit octroyé en vue de satisfaire les besoins croissants de financement du milieu rural ; mettre en place des établissements spécialisés, au service des agriculteurs et des artisans. Cependant, seul le crédit ne pourrait suffire d'encourager la création des micro-entreprises⁹⁴. Par ailleurs les gouvernements doivent créer un environnement favorable pour faciliter et sécuriser l'investissement. Il s'agit alors de :

- assurer la stabilité sociopolitique ;
- sécuriser les investissements nationaux et étrangers ;
- fournir de l'énergie électrique stable ;
- construire des infrastructures de base (ponts, routes, ports...) ;
- organiser des formations de création et de gestion d'entreprise ;
- adapter le programme d'étude au besoin du marché ;
- créer un guichet unique de formalités afin de réduire les coûts et la durée des opérations ;
- baisser le capital minimum pour investir.

1.4. Améliorer le domaine touristique

⁹³ Direction Nationale des Statistiques, 2011

⁹⁴ Rapport de la zone franc 2009 et 2014 rédigé par la banque de France.

Avec ces multitudes de plages, îlots et d'autres sites touristiques, le secteur du tourisme aux Comores⁹⁵ occupe une place de choix dans le développement socio-économique. Néanmoins, ce secteur rencontre beaucoup de difficultés pour arriver aux résultats escomptés. Ces difficultés sont entre autres :

- l'influence de la religion aux affaires de l'Etat ;
- l'insuffisance de liaisons nationales et internationales ;
- des tarifs aériens prohibitifs ;
- une économie non bancarisée ;
- manque d'infrastructures et services de base (routes, aménagement des sites touristiques, électricité, télécommunications) ;
- et surtout une instabilité politique qui règne dans le pays.

Ces insuffisances institutionnelles et structurelles ont paralysé le secteur. De nos jours, le plus grand complexe balnéaire des Comores « GALAWA BEACH» géré par des investisseurs sud-africains s'est trouvé dans l'obligation de suspendre ses activités, à cause de l'instabilité politique qui règne dans le pays mais surtout de l'absence d'énergie électrique causant une augmentation des charges d'exploitation des entreprises comoriennes.

Pourtant, plusieurs autres secteurs, du nombre desquels le tourisme⁹⁶ peut courir à la dynamique économique et sociale du pays notamment, dans le domaine de l'artisanat et la culture. C'est pourquoi, une politique active devrait être encouragée pour améliorer ce secteur. Dans ce contexte, le gouvernement devrait fixer comme objectif :

- contribuer à la mobilisation de devises ;
- créer de l'emploi et une large redistribution de revenu ;
- contribuer à l'accélération de la croissance économique ;
- favoriser l'émergence du domaine artisanal et culturel.

Par ailleurs, ces objectifs ne peuvent pas être atteints sans l'amélioration des moyens nécessaires tels que :

- aménagement des sites touristiques ;
- allègement fiscaux du secteur ;
- les moyens de transport avec l'extérieur, entre les îles et au sein des îles ;
- les moyens de télécommunications ;
- la sécurité des touristes ;

⁹⁵Développement International Desjardins(DID), 1997

⁹⁶ Rapport du Secrétariat général du tourisme de l'Union des Comores,2012

- protection de l'environnement et des monuments culturels ;
- construction et maintien des infrastructures d'accueil ;
- le marketing touristique à travers l'Internet et la télévision ;
- organisation des associations culturelles villageoises et privilégier le contact des touristes et des populations rurales.

Si nous voulons, tout à la fois, préserver l'environnement naturel et la culture traditionnelle, il faudrait que le type de tourisme envisagé soit compatible avec les actions de protection de la nature. Cette forme de tourisme souvent appelée « éco-tourisme » ou tourisme écologique s'intègre dans le double objectif : développement durable, car il respecte l'environnement naturel et culturel, et de réduction de la pauvreté car les retombées économiques qu'il suscite touchent directement les populations locales.

1.5. Dynamisme culturel

On a souvent dénoncé la tradition du grand mariage, en raison d'un certain nombre d'inconvénients, qui peuvent se ramener à deux arguments clés. A titre individuel, on y voit le risque d'un endettement à vie. A titre collectif, on critique le fait que le capital lentement accumulé n'est pas placé à sa rentabilité optimale pendant la période de l'épargne et que les dépenses occasionnées sont ostentatoires et tourner vers l'extérieur au détriment de la production locale.

Pourtant, il serait possible sans difficulté majeure, de réduire ces inconvénients en instituant des mécanismes de financement appropriés qui pourrait couvrir le risque inhérent au système actuel. Avec des fonds provenant des diasporas comoriennes, les zones rurales pourraient les utiliser à travers les associations pour créer de l'emploi en installant des petites unités de productions villageoises⁹⁷. On peut songer également d'instaurer en banque des « Comptes spéciaux de grand mariage »⁹⁸ pour subventionner l'achat de produits locaux. De plus, l'organisation de concours primés de produits artisanaux exceptionnels, l'ouverture d'un musée de grand mariage présentant des plus belles pièces lors d'exposition sont là quelques exemples parmi d'autres qui permettraient de créer une dynamique d'innovation visant à accroître les retombées économiques sur le plan interne.

Enfin, les dépenses occasionnées par l'achat de cadeaux pourraient encourager le développement d'un artisanat national de qualité concernant la bijouterie, la broderie, les

⁹⁷Rapport sur les perspectives, diversité et réforme de l'Etat Comorien rédigé par des agents des nations unis 2003.

⁹⁸Commissariat général au plan

vêtements de cérémonie, les essences et la parfumerie etc. Cela susciterait une création d'emploi massif, mais faciliterait aussi la réponse aux besoins croissants du tourisme en matière d'artisanat, donc des revenus supplémentaires.

§.2. Fournir des infrastructures et services de base

Aux Comores, en moyenne près de 35% de la population sont privés de l'eau potable³⁷. En Grande-Comore, le cas est encore extrêmement difficile puisque près de 80% des villages n'ont pas accès à l'eau potable. Cela est dû à l'absence des rivières dans cette Île. Par conséquent, plusieurs maladies touchent les populations des Îles. Par ailleurs, pour améliorer l'état de santé des populations, il serait nécessaire d'offrir de l'eau, suffisante, de bonne qualité et à un coût accessible. Il s'agit de :

- augmenter les barrages pour recueillir l'eau dans l'Île d'Anjouan et celle de Mohéli ;
- reboiser les forêts pour protéger les rivières ;
- augmenter le parc de branchements par des méthodes de forages et pompes à énergie solaire sur l'Île de la Grande-Comore.

En raison des ses multitudes applications, à la fois industrielles et domestiques, il serait très difficile d'envisager de vivre aujourd'hui sans électricité. Le progrès technique, social, le développement de tout ce qui est lié au processus de production de transformation, transport ou distribution exige de l'énergie électrique.

Selon les données statistiques « la consommation moyenne de l'énergie électrique double chaque dix ans dans les pays industrialisés. Dans les pays en voie de développement, cette évolution est encore plus rapide »⁹⁹.

A cet égard, le gouvernement comorien ne doit pas cesser de se pencher sur les questions qui touchent de près ou de loin le bien être des citoyens. Doivent être au centre de préoccupations du gouvernement, l'électricité et l'électrification des îles Comores.

En effet, le problème est d'une grande importance : une grande partie du territoire surtout sur l'Île d'Anjouan et sur celle de Mohéli est encore privée de cet élément énergétique, essentiel au développement d'un pays. Dans les principales villes des trois Îles (Moroni, Mutsamudu et Fomboni), la plupart des quartiers connaissent des délestages électriques répétés et la durée du délestage peut aller jusqu'à une semaine, voir plus. De nos jours, la situation dans le domaine de l'électricité demeure particulièrement préoccupante. Le

⁹⁹Union des Comores, Profil environnemental 2002.

conflit politique opposant le gouvernement de l'union à ceux d'Anjouan et de la Grande-Comore aggrave encore un peu plus la situation.

Deux entités ont la charge opérationnelle du secteur : la *MAMWE*, créée par l'ex-République Fédérale Islamique des Comores, qui assure aujourd'hui la distribution sur les Îles de Grande-Comore et de Mohéli, et Electricité d'Anjouan, créée par les autorités d'Anjouan depuis 1997 pour desservir l'île¹⁰⁰.

La situation financière¹⁰¹ de ces deux entités demeure particulièrement difficile. Le secteur est aujourd'hui au bord de la rupture. Il est donc urgent que les autorités comoriennes trouvent une solution efficace pour sauver ce secteur, sinon, il risquerait de conduire les Îles dans une obscurité totale. Il s'agirait de :

- améliorer la gestion interne (réduire le coût d'exploitation) ;
- lutter contre les branchements clandestins ;
- fusionner les deux entités pour réduire le coût de production ;
- baisser le prix de kWh pour réduire la fraude.

Le gouvernement devrait aussi mettre un point de réflexion sur les substitutions d'énergies combustibles importées à celles qui sont renouvelables¹⁰². D'autant plus que les unités de production sont de taille petite, l'énergie renouvelable (solaire ou éolienne) pourrait être utilisée dans les petites industries ou dans les lieux domestiques. En matière d'énergie solaire et éolienne, les quatre Îles sont bien dépourvues (moyenne annuelle d'insolation est de 2600 heures). C'est dans ce contexte qu'un projet d'énergie solaire (Enercom) est né aux Comores. Ce projet intervient sur le milieu rural en électrifiant les lieux domestiques, des mosquées ou des places publiques, grâce aux panneaux solaires.

Enfin on peut envisager l'exploitation de biogaz (méthane obtenu par la fermentation de déchets organiques) sur les Îles en général de l'énergie géothermique en Grande-Comore en particulier.

2.1. Postes et télécommunications

L'inauguration du réseau téléphonique des portables a eu lieu le vendredi 24 octobre 2003¹⁰³. Le financement de ce projet de réseau mobile dénommé « HURI »¹⁰⁴ est rendu

¹⁰⁰ Union des Comores, Projection des énergies, 2010

¹⁰¹ Comores. Développement humain durable et élimination de la pauvreté. Éléments pour une stratégie nationale, du PNUD, Frison-Roche (1997), ([ISBN 9782876712720](https://doi.org/10.1017/S0022278X00000000))

¹⁰² Rapport du PNUD sur la situation du développement aux Comores, 2009

¹⁰³ Banque mondiale 2002.

¹⁰⁴ Union des Comores, Profil environnemental de l'Union des Comores 2002

possible grâce aux fonds propres de la SNPT d'une part et de la collaboration de la société française des télécommunications, Alcatel d'autre part.

La réalisation de ce projet de grande envergure pour le développement des télécommunications aux Comores est nécessaire. Surtout quand le téléphone cellulaire contribuera sans doute à désenclaver l'archipel en matière de communication. C'est un service complémentaire offert à la population pour améliorer ses moyens de communications aussi bien professionnels que privés. Cependant, malgré les efforts fournis de la part de la SNPT pour l'extension du téléphone fixe, « la liste d'attente pour l'installation d'une ligne téléphonique a atteint des proportions inquiétantes ». Les services offerts sont loin de répondre aux exigences des populations et de l'économie. La capacité des installations est insuffisante pour les clients et la qualité des services particulièrement déficiente au regard du taux élevé d'encombrements¹⁰⁵.

En raison de son monopole, le tarif fixé par la SNPT est considérablement élevé et le service fourni est déficient. Jusqu'à présent, le téléphone est considéré comme un produit de luxe pour une grande majorité de la population.

Le parc téléphonique est de 6332 lignes utilisées dont 60% dans la capitale Moroni. La télé densité (nombre de lignes du réseau fixe par 100 habitants) n'excède pas 0,9% contre 6,56% sur l'île sœur de Mayotte ou encore 16,21% sur l'île Maurice¹⁰⁶.

Le téléphone reste un service qui n'est pas accessible aux pauvres. Plus de 80% des villages comoriens n'ont pas accès aux télécommunications. Cela a des conséquences sur le développement socio-économique du pays.

En ce qui concerne le service de l'Internet, la SNPT reste toujours la seule fournisseuse au niveau des trois Îles. La société compte environ 800 abonnés (ce sont généralement des organismes internationaux, des administrations publiques et quelques entreprises privées). La raison de cette faiblesse d'internautes est, au fait que le tarif de la connexion est très élevé et le service aussi est très lent.

De même, bien que la Poste ait connu une certaine réforme ces dernières années, elle accuse toujours de déficits sur ses activités annuelles. Son taux de couverture dans le pays est très faible, surtout en milieu rural où se trouve la majorité des pauvres. Dans ce contexte, en raison de la nécessité des communications pour un développement socio-économique, le gouvernement comorien doit envisager comme objectif d'offrir des services des postes et

¹⁰⁵ Commissariat chargé de la Communication et poste, 2010

¹⁰⁶ Rapport de la commission de l'océan indien

télécommunications suffisants¹⁰⁷, de qualité et à des prix compétitifs. Il s'agit particulièrement d'augmenter la télé-densité, améliorer la qualité des services offerts, développer les activités de la poste et consolider sa viabilité financière. Pour parvenir à ces objectifs, le gouvernement devrait instaurer un environnement favorable aux investissements. Il s'agirait donc de :

- libérer le marché des télécommunications ;
- faciliter les conditions d'accès sur le marché ;
- élaborer un schéma directeur de développement de la poste ;
- augmenter les cabines téléphoniques GSM dans le milieu rural.

Pour que les télécommunications soient un fruit dont les pauvres peuvent bénéficier pour améliorer leur bien-être, il serait crucial de mettre en place une campagne de sensibilisation dans les zones rurales sur les opportunités que peut offrir l'Internet aux communautés villageoises, pour leur développement socio-économique et leur désenclavement. Comme dans beaucoup de pays en développement, les communautés villageoises peuvent à travers le service du Net, montrer au monde entier leurs potentialités (touristiques, agricoles, artisanales, culturelles, etc.), et présenter aux bailleurs de fonds étrangers des projets de développement rentables¹⁰⁸.

2.2. Protéger le capital naturel

Comme beaucoup de petites économies insulaires, les Comores sont très riches en patrimoine naturel extrêmement diversifié¹⁰⁹. La présence de nombreux sites naturels (plages, îlots, lacs, volcan, etc.), d'espèces uniques en ce qui concerne la faune (le coelacanth, les tortues marines, la roussette de Livingstone, les makis, les dugongs, les dauphins, etc.) et la flore (les fleurs à parfum, les orchidées, les mangroves, etc.) confère à l'ensemble des îles une originalité particulière. Cependant, ce patrimoine est très fragile et on assiste à une dégradation du milieu naturel, et même d'un certain milieu culturel, sous la poussée démographique. Un certain nombre de problèmes cruciaux font leur apparition notamment :

- l'eau potable tend à se raréfier ;
- les besoins en bois pour la cuisine accélèrent la déforestation ;
- le sable de mer et certains types de roches sont excessivement utilisés pour la construction; certaines espèces de la faune et de la flore sont menacées.

¹⁰⁷ www.comores-online.com/al-watwan/art2 Extrait du discours du Directeur Général de la Snpt,

¹⁰⁸ <https://uprdoc.ohchr.org/uprweb/downloadfile.aspx?>

¹⁰⁹ Mohamed Nasseridine Ibrahim Ahamada sur les stratégies de lutte contre la pauvreté 2002.

La résistance à la montée de la pauvreté explique pour une partie cette situation, car les pauvres cherchent partout à améliorer leurs revenus par la revente du sable des plages, ou encore la pêche à la dynamite. Au regard de ce qui se passe sur l'environnement, des actions spécifiques sont à mettre en place pour assurer une meilleure gestion de l'environnement. Il s'agit de :

- la promotion de la participation des communautés villageoises au reboisement de la forêt des Îles ;
- protéger les rivières ainsi que les lacs existants ;
- utiliser des foyers améliorés (cuisine en terre cuite) ;
- faire usage du bio gaz ;
- baisser le prix du pétrole de cuisine et celui de matériels de construction ;
- renforcer les mesures de sanction pour ceux qui voudront détruire l'environnement ;
- empêcher les braconniers de capturer les espèces supposées être observées par les touristes.

2.3. Améliorer le domaine social

Les observations des dépenses dans les secteurs sociaux montrent qu'en majorité, les dépenses courantes dans les secteurs sociaux sont destinées aux paiements des salaires, lesquels n'ont pas toujours été versés régulièrement, ce qui a entraîné une faiblesse de motivation ou la perte du personnel qualifié¹¹⁰.

Dans le secteur de l'éducation, l'Etat consacre 15% du budget national¹¹¹. Mais, la mauvaise gestion de ces fonds provoque des grèves et des fermetures d'écoles consécutives si bien que l'importante allocation des fonds faite se révèle inefficace. On constate dans ce cas un taux de redoublements ou d'abandons très élevé.

L'accès aux services est inégal, particulièrement dans le domaine de la santé. Le coût de la consultation et des médicaments est devenu une barrière pour les pauvres d'accéder aux soins nécessaires.

En dépit des progrès réalisés ces dernières années dans le domaine de santé et de l'éducation, le pays reste confronté à un défi de santé et de valorisation de ses ressources humaines ; conditions indispensables pour le développement socio-économique. C'est pourquoi, l'amélioration des conditions sociales doit être une des priorités dans les mesures de

¹¹⁰Rapport de la zone franc 2009 et 2014 rédigé par la banque de France.

¹¹¹ Ministère des finances et de budget de l'Union de Comores

lutte contre la pauvreté. Pour améliorer le secteur de l'éducation, le gouvernement doit fixer des objectifs fondamentaux qui sont :

- réduire le taux de redoublements et d'abandons ;
- atteindre un taux de scolarisation primaire de 100% ;
- un large accès à la formation technique et professionnelle ;
- égalité entre filles et garçons et entre les différentes régions ;
- réduire les dépenses éducatives des parents et des communautés surtout les plus démunis.

Pour atteindre ces objectifs cités, le gouvernement devrait mettre en œuvre des réformes nécessaires pour l'efficacité du système éducatif. Il s'agirait de :

- allouer de ressource suffisante dans le secteur éducatif ;
- rationaliser les dépenses salariales dans le sens de l'assainissement de l'effectif du personnel pour permettre le recrutement du personnel qualifié ;
- pour suivre la construction des infrastructures scolaires, le recrutement, la formation et l'encadrement du corps enseignant.

L'éducation est un fardeau pour les familles pauvres, surtout quand il s'agit de la formation après le baccalauréat. En effet, à cause de l'absence des universités et d'écoles de formation professionnelle dans l'archipel, les parents se trouvent dans l'obligation de réunir des fonds considérables pour la formation universitaire de leurs enfants à l'étranger¹¹².

Compte tenu du coût de la formation et l'incapacité pour les pauvres de financer les études de leurs enfants à l'étranger, ces derniers se retrouvent sur le marché de l'emploi avec un niveau d'études qui n'excède pas le baccalauréat. Ce niveau leur permet juste d'avoir un emploi précaire et un faible revenu de subsistance.

Face à cette situation, la création d'écoles de formation technique et professionnelle est indispensable pour permettre aux enfants des familles pauvres d'accéder au marché d'emploi et de participer au développement socio-économique. Enfin, pour réduire les charges parentales des études universitaires, le gouvernement devrait mener des négociations avec un pays de la sous-région comme l'Île de Madagascar pour faciliter l'accès des étudiants comoriens aux universités malgaches. Cela pourrait être aussi l'occasion de freiner beaucoup la sortie de devises dans le pays.

Le financement du secteur paraît inadéquat par rapport aux besoins de la population et au regard de la faible qualité des soins dispensés par les structures publiques. Cependant, il est

¹¹²PNUD et Gouvernement Comorien, 1997, Développement humain durable et élimination de la pauvreté

important que le gouvernement se penche de plus sur le plan sanitaire en fixant comme objectifs d'assurer l'accès aux services de santé de qualité pour tous (les hommes et les femmes). Il s'agirait donc de mettre en place un système de santé accessible et capable de répondre aux besoins de la population. La santé, état de bien-être physique et mental, contribue à l'augmentation de la productivité et donc à la croissance économique. C'est pour cela il serait nécessaire de :

- disposer un système de santé solide ;
- renforcer les programmes de lutte contre les maladies (paludisme, choléras, VIHSida...) ¹¹³ ;
- réduire le taux de mortalité et améliorer la nutrition.

Pour arriver à ces objectifs, des stratégies suivantes sont indispensables :

- construire et maintenir les soins des infrastructures sanitaires ;
- organiser des formations périodiques du personnel ;
- régulariser les arriérés des salaires et recruter du personnel qualifié ;
- intensifier la lutte contre le paludisme en incitant la population à l'utilisation des moustiquaires ;
- favoriser l'accès des pauvres aux services de santé essentiel en éradiquant les barrières financières aux consultations et en réduisant les prix des médicaments génériques distribués par la Pharmacie Nationale des Comores (PNAC) ;
- réduire les fléaux (choléras, tuberculose, VIH-Sida ...) ; pour cela il serait nécessaire de sensibiliser les communautés villageoises pour les mesures préventives de ces maladies.

D'après les statistiques, le taux d'accroissement de la population s'approche de 3% par an. La densité est de 306hab/km². Dans ce cas il est hors de doute que ce taux d'accroissement de la population représente une charge pour l'économie comorienne. En plus, l'enquête « Budget-consommation » montre que la pauvreté frappe souvent les familles de taille grande c'est-à-dire des familles à plusieurs enfants.

Malgré les efforts réalisés en matière de planning familial ces dix dernières années, par le gouvernement comorien et l'assistance du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), le taux de natalité reste toujours inquiétant. C'est pour cela qu'il est crucial de ramener le problème sur une nouvelle piste de réflexion dont nous proposons les stratégies suivantes :

- sensibiliser les communautés villageoises aux dangers liés à cet accroissement ;

¹¹³Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP)

- réduire le chômage ;
- poser le problème dans les milieux de cultes comme les mosquées ;
- apprendre les populations aux méthodes contraceptives ;
- réduire les mariages précoces ;
- créer des lieux de loisir (places publiques, cinéma...) ;
- faire des campagnes de sensibilisation dans les médias publics et privés ;
- créer un fonds d'appui aux activités féminines.

Le développement économique d'un pays¹¹⁴, quelques soient les orientations adoptées, la stabilité et la sécurité constituent un fondement pour une croissance économique durable. Il est donc nécessaire d'avoir des institutions qui font confiance à la fois aux nationaux, mais aussi aux étrangers désirant de s'installer dans le pays. Cependant l'instauration d'un climat de confiance doit être la priorité du gouvernement comorien pour permettre la reprise des négociations avec les bailleurs de fonds, mais aussi de protéger les couches vulnérables. Pour ce faire, l'effort que le gouvernement devrait fournir pour orienter le pays sur une bonne voie serait de :

- prévenir et résoudre les conflits insulaires et sociaux ;
- réconcilier les parties en conflit ;
- rechercher la paix, la maintenir et l'imposer ;
- intensifier les luttes contre le mercenariat et les ruptures institutionnelles ;
- sensibiliser les populations aux conséquences des conflits sociaux.

2.4. Bonne gouvernance et développement économique aux Comores

Il faut rappeler que les bailleurs de fonds ne sont pas d'accord sur la définition de la bonne gouvernance. Pour certains, la bonne gouvernance voudrait simplement dire les élections libres et le respect des institutions. Pour d'autres, la bonne gouvernance signifie non seulement les élections libres et le respect des institutions mais aussi la transparence dans la gestion des affaires publiques¹¹⁵.

L'observateur banal de la société comorienne peut se demander pourquoi l'Etat comorien n'arrive pas à mobiliser les ressources pour financer son développement alors que tous les mécanismes institutionnels, juridiques et politiques sont mis en place ?

¹¹⁴Abdelkhalek T. Boccanfuso D. Savard L. (2006). *Politiques économiques et pauvreté au Maroc : Analyses en équilibre général micro simulé.*

¹¹⁵ Programme Général de l'Etat (Comores 2008)

La réponse à cette question nous ramène à poser la problématique de la bonne gouvernance. L'absence de la bonne gouvernance au niveau de la gestion des ressources de l'Etat fait aujourd'hui que l'Etat n'arrive pas à formuler des solutions adéquates pour un développement socio-économique¹¹⁶.

Cette mauvaise gouvernance est engendrée par plusieurs facteurs :

- les arriérés des salaires impayés des fonctionnaires ;
- des salaires très faibles par rapport au pouvoir d'achat ;
- taux de taxation douanière et fiscale élevé ;
- manque d'une politique pour encourager le secteur privé ;
- l'absence d'un Etat fort défendant l'intérêt général ;
- le changement successif du gouvernement ; en fin des facteurs sociaux.

Par ailleurs, le gouvernement devrait agir sur certains points focaux pour améliorer la gestion de l'administration. Il s'agirait de :

- assurer l'éducation et la formation des citoyens ;
- assurer le respect de la loi et des règlements par le pouvoir ;
- veiller à ce que le citoyen puisse effectivement jouir de ses droits et sa liberté ;
- accorder une large diffusion des informations aux médias publics et privés ;
- organiser régulièrement des points de presse avec les différents ministres, afin de présenter au public la situation de leurs activités.

Pour pouvoir réaliser les objectifs que nous avons proposés afin de réduire la pauvreté, le pays doit compter en premier lieu sur la mobilisation de l'épargne interne. Toutefois, l'épargne interne ne sera pas suffisante, il faut nécessairement l'apport important des financements extérieurs.

Il est nécessaire en premier lieu de connaître l'importance du montant effectif des transferts familiaux et privés qui atteignent les Comores. Cela demande une étude détaillée des divers flux financiers, qu'ils passent ou non par le système officiel, de leur origine et de leurs affectations prévues. Ce travail permettrait de connaître le poids réel de ce flux dans l'économie et de mettre en place une politique de rémunération, pour encourager les placements ou d'initiation à l'investissement dans certains secteurs particuliers.

La connaissance de l'ensemble des flux d'épargne disponibles, de leurs affectations actuelles devrait faciliter la mise en place d'une politique incitatrice qui orienterait en fonction

¹¹⁶ www.comores-droit.km, 2013

des aspirations des divers acteurs socio-économiques, cette épargne vers des investissements qui permettraient de relancer la production, d'investir dans les secteurs porteurs de croissance.

§.3. Politique budgétaire et lutte contre la pauvreté

La situation des finances publiques s'est fortement dégradée en 2001, le déficit en termes d'engagement, représente 4% du PIB contre 1,9% en 2000¹¹⁷. Certes, les recettes ont progressé de 22%, mais dans le même temps les dépenses totales augmentaient de 27%.

Concernant les recettes fiscales, le taux de pression fiscale est resté particulièrement faible car il ne dépasse pas les 10% du PIB ; les 60% des recettes proviennent des taxes douanières¹¹⁸. Plusieurs raisons sont la cause de cette faiblesse : les taxes douanières restent très élevées, ce qui favorise la fraude et l'évasion fiscale au niveau des douanes et de l'Administration fiscale, et l'activité économique reste informelle. Toutefois, dans le programme de la réduction de la pauvreté, les enjeux de la politique budgétaire des gouvernements seraient de :

- mobiliser des ressources suffisantes ;
- orienter ces ressources pour les actions de lutte contre la pauvreté ;
- protéger les couches vulnérables.

Pour ce faire, le gouvernement de l'Union et ceux des Iles devraient envisager une importante réforme, il s'agirait de :

- élargir l'assiette fiscale ;
- renforcer le contrôle fiscal (lutter contre les fraudes) ;
- harmoniser les taux de taxation au niveau des trois (3) Îles ;
- épurer les recettes douanières ;
- renforcer les recettes non fiscales ;
- réduire les dépenses non productives.

Malgré l'importante aide et des mécanismes d'allègement de la dette de la part du monde, le pays se trouve avec une dette extérieure intolérable. Le montant de la dette dépasse 200 millions de dollars USD, soit près de 100% du PIB. Le service de la dette reste un poids considérable pour le développement socio-économique du pays. Dans ce contexte, le pays doit procéder à d'autres méthodes d'allègement de la dette comme l'Initiative-PPTE¹¹⁹. A travers le Fonds monétaire (FMI) et la Banque mondiale, un cadre d'action a été élaboré pour

¹¹⁷ Banque centrale de l'Union des Comores

¹¹⁸ Ibid.

¹¹⁹ Banque mondiale 2001

fournir une assistance spéciale aux pays pauvres très endettés, en vue de ramener à un niveau soutenable la charge de l'endettement extérieur de ces pays. L'Initiative-PPTE¹²⁰ est un dispositif global de réduction de la dette qui requiert la participation de tous les créanciers. Elle vise à garantir qu'aucun pays ne soit pas confronté à une charge d'endettement intolérable.

Les Comores sont éligibles à l'Initiative-PPTE depuis 2001. Cependant, le point de décision pour l'allègement de la dette qui était prévu en 2003 est repoussé à un temps ultérieur, au regard des difficultés rencontrées par les autorités comoriennes dans la mise en œuvre du processus de décentralisation.

En effet, la mission conjointe du FMI et de la Banque mondiale, menée en juillet 2002, a fait le point sur les performances du programme établi sur la période juillet 2001-juin 2002. Les services du FMI n'ont pas jugé possible de prolonger cet accord, les objectifs du programme intérimaire n'ayant pas été atteints, mais surtout en raison de la confusion administrative qui règne actuellement dans l'Union des Comores et qui rend difficile le dialogue avec les multiples autorités comoriennes qui gèrent les îles. L'absence d'un accord entre toutes les parties comoriennes sur le partage de compétences entre les gouvernements, de même que l'absence d'un consensus sur la gestion des finances publiques et des entreprises publiques, rendent particulièrement difficile l'élaboration du DSCR¹²¹.

Il est donc crucial que les autorités comoriennes prennent conscience du danger dont le pays court. La réalisation du DSCR permettrait au pays de bénéficier une annulation de la dette voir une assistance pour accélérer la croissance économique. Ensuite, le pays pourrait bénéficier des investissements de par le monde, notamment d'Afrique du Sud et de l'Île Maurice. Cela pourrait susciter une création massive d'emploi et donc une redistribution de revenus. Enfin, à travers le DSCR, le gouvernement pourrait intervenir dans les zones pauvres pour améliorer leur niveau de vie. Cela constituerait une des solutions d'apaisement des conflits insulaires qui bloquent le développement du pays.

En somme, de nombreuses études ont été effectuées sur la pauvreté, en vue de trouver les voies et moyens pour essayer de la combattre. La plupart des études préconisent une augmentation et surtout une réorientation des dépenses publiques vers des domaines bien précis pour l'atteinte des objectifs de réduction de la pauvreté. Pour pouvoir réaliser les objectifs que nous avons proposés afin de réduire la pauvreté, le pays doit compter en premier

¹²⁰ DSRP Comores,2001

¹²¹FMI avril 2003, allègement de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE).

lieu sur la mobilisation de l'épargne interne. Toutefois, l'épargne interne ne sera pas suffisante, il faut nécessairement l'apport important des financements extérieurs.

Il est nécessaire en premier lieu de connaître l'importance du montant effectif des transferts familiaux et privés qui atteignent les Comores. Cela demande une étude détaillée des divers flux financiers, qu'ils passent ou non par le système officiel, de leur origine et de leurs affectations prévues. Ce travail permettrait de connaître le poids réel de ce flux dans l'économie et de mettre en place une politique de rémunération, pour encourager les placements ou d'initiation à l'investissement dans certain secteurs particuliers.

La connaissance de l'ensemble des flux d'épargne disponibles, de leurs affectations actuelles devrait faciliter la mise en place d'une politique incitatrice qui orienterait en fonction des aspirations des divers acteurs socio-économiques, cette épargne vers des investissements qui permettraient de relancer la production, d'investir dans les secteurs porteurs de croissance.

Conclusion partielle

Les principales sources de financements de l'économie comorienne restent les transferts (publics et privés) et l'agriculture d'exportation ; ainsi l'on peut dire que cette économie est dans une situation de forte contrainte extérieure, cette dépendance à l'égard des marchés extérieurs est renforcée par le fait que le pays ne peut influencer les cours des marchandises qu'il exporte ou importe.

L'état actuel de la balance de paiements suscite des inquiétudes ; balance commerciale déficitaire, une bonne santé du commerce qui provoque des conséquences inestimables car au lieu d'investir dans le secteur productif, créateur d'emploi, l'épargne issue des ménages comme des entreprises ne s'investie pas dans le pays ; c'est l'origine des sorties importantes de flux des capitaux qui provoquent un déséquilibre permanent de la balance de paiement,

L'instabilité politique que connaissent les îles Comores et le changement fréquent des régimes donc des responsables techniques, renforcent l'incohérence des actions menées et empêchent la réalisation des objectifs recherchés comme la lutte contre la pauvreté. Combiné à l'inadéquation du cadre législatif qui provoque la fuite des capitaux et de l'investissement étranger et par une fiscalité répressive qui freine et décourage les initiatives privées.

Pour attirer les capitaux étrangers et favoriser l'investissement privé dans l'économie du pays, l'Etat doit procéder à un programme de révision du cadre législatif et réglementaire, la construction ou la modernisation des infrastructures routières, aéroportuaires et routières

Le rôle actuel joué par la diaspora Comorienne¹²² à l'étranger devra être intégré dans la politique globale de développement du pays ; en effet les transferts considérables des flux financiers apportés par la diaspora ne doivent être gaspillés au seul but de « grand mariage » ou de construire des maisons. Mais ces flux de transferts devraient appuyer les flux privés nationaux et étrangers pour multiplier les institutions bancaires afin de renforcer la concurrence et la spécialisation dans le système de distribution des crédits.

¹²² Banque Centrale des Comores

CONCLUSION GÉNÉRALE

Nous avons voulu à travers ce mémoire, proposer des éléments pour une stratégie nouvelle de réduction de la pauvreté, supplémentaires aux politiques menées depuis l'indépendance par les autorités Comoriennes visant à réduire la pauvreté.

En effet, l'orientation stratégique va renforcer ces domaines pour qu'elles puissent assurer leurs rôles en matière de production et de traitement de l'information et de suivi-évaluation et faire de cette stratégie un document de référence en matière de développement pour tous les acteurs et intervenants aux Comores.

La bonne gouvernance politique, économique et administrative est une condition nécessaire au processus de développement et à un accompagnement soutenu des partenaires techniques et financiers. C'est dans cette démarche va poursuivre sur les cinq prochaines années. La nouvelle stratégie mettra aussi l'accent sur les réformes structurelles de la gestion publique. La faiblesse des capacités institutionnelles représente l'un des principaux goulots d'étranglement à la transition vers une approche stratégique de développement et va mettre aussi le paquet sur la construction des institutions et le renforcement des capacités humaines. La présente stratégie vise à accélérer et diversifier la croissance pour réduire la pauvreté et les inégalités et créer des emplois, en ligne avec le principe de développement durable.

Comme on le sait, le PIB réel par habitant décroît environ 1,5% par an depuis 1985¹²³. Cette baisse entraîne une baisse du niveau de vie de la population voire une certaine paupérisation de celle-ci.

Relancer la croissance implique donc de mobiliser tout type de capital et d'investir en conséquence. La difficulté vient de ce que la plupart des secteurs de production, qu'ils concernent l'agriculture, l'industrie ou les services, rencontrent actuellement de nombreuses difficultés qui limitent leurs possibilités d'expansion à moyen terme.

Pour les productions vivrières, maraîchère et le petit élevage, il est possible de remplacer certaines consommations importées et de se tourner vers l'exportation, pour quelques produits (cultures de contre-saison, œufs, volailles, etc.). Cette approche se heurte à la faible capacité d'investissement de ces secteurs et aux difficultés de distribution dues au faible système de communication entre les îles et au sein des îles.

¹²³ Rapport annuel du Banque Centrale des Comores 2008

Afin de formuler une stratégie efficace, il importe de comprendre la nature et les facteurs déterminants de la pauvreté, ainsi que les actions des pouvoirs publics susceptibles de faire reculer la pauvreté.

Il convient de fixer des objectifs à moyen et à long terme de réduction de la pauvreté, y compris les résultats-clés et les indicateurs intermédiaires afin de s'assurer que les politiques sont bien conçues, mises en œuvre efficacement et suivies attentivement. Il ne sera pas possible de faire reculer la pauvreté de manière durable sans une croissance économique rapide; la stabilité macroéconomique, les réformes structurelles et la stabilité sociale sont indispensables pour engager les pays dans la voie d'une croissance durable plus forte.

La pauvreté a de multiples dimensions. Des mesures spécifiques sont nécessaires afin de permettre aux pauvres de partager les bienfaits de la croissance, de renforcer leurs capacités et leur bien-être et de réduire leur vulnérabilité aux risques. Une stratégie de lutte contre la pauvreté doit intégrer des interventions d'ordre institutionnel, structurel et sectoriel à un cadre macroéconomique cohérent.

Étant donné que pour faire reculer la pauvreté, il faudra réaliser des changements institutionnels et renforcer les capacités moyennant notamment des mesures visant à améliorer la gouvernance et à responsabiliser les pouvoirs publics une perspective à moyen et à long terme s'impose. La volonté des partenaires nationaux et internationaux à souscrire à des engagements à moyen terme rendra leur appui à la stratégie de lutte contre la pauvreté plus efficace

Une stratégie de lutte contre la pauvreté doit veiller à ce que les politiques macroéconomiques, structurelles et sociales d'un pays cadrent avec les objectifs en matière de lutte contre la pauvreté et de développement social. En outre, elle doit être élaborée de manière transparente et avec une large participation de tous les intéressés au choix des objectifs, à la formulation des politiques et au suivi de la mise en œuvre. Les processus participatifs doivent refléter les cultures, les pratiques et les institutions des pays concernés.

Malgré les efforts récents (réforme du code des investissements, privatisation d'entreprises publiques)¹²⁴, l'instabilité politique continue de freiner les investisseurs extérieurs. Le commerce intérieur butte aussi sur la faiblesse de la demande intérieure et sur la précarité des moyens de communication, entre les îles et au sein des îles. On assiste,

¹²⁴ Banque Centrale des Comores

néanmoins, dans ce domaine à l'apparition d'un secteur informel constitué de petites activités familiales ou individuelles qui sont plus une réponse au besoin de survie des ménages qu'à l'expression d'innovations économiques. Le développement d'activités liées au tourisme pourrait être porteur d'avenir mais cela demande une amélioration des infrastructures de communication et des moyens de transports.

Dans un pays où l'expansion du capital physique demeure difficile à réaliser, où le maintien du capital humain (à travers la santé et l'éducation) se heurte aux restrictions budgétaires, où le capital naturel est fragile, on peut se demander si des opportunités de croissance supplémentaire ne peuvent pas être trouvées du côté d'un capital social relativement important.

Il est certain que le capital social est rarement considéré comme facteur de croissance¹²⁵ dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement. Pourtant, associé à d'autres formes de capital il peut jouer un rôle de catalyseur et permettre de surmonter nombre de blocages. Cela demande d'investir, en parallèle, dans les autres facteurs de croissance, en améliorant le capital physique, en développant le capital humain et en protégeant le capital naturel pour créer l'effet de synergie nécessaire à la reprise de la croissance. L'intégration du capital social comme facteur de croissance complémentaire est une voie peu explorée et, dans ce domaine, les Comores présentent un certain nombre d'atouts qui peuvent être pris en compte de manière articulée au sein d'une stratégie de développement cohérente.

On inclut dans le capital social, les associations villageoises et de quartiers (projet culturel, affaires sociales, associations de femmes), les associations de développement et les réseaux financiers (Sanduks, caisses de crédit solidaire, mutuelle d'épargne et de crédit), les règles d'héritage notamment à l'égard des femmes (dot de la maison), les réseaux familiaux et relations avec les migrants (transferts), les obligations communautaires, les traditions sociales (grands mariages), les pratiques religieuses liées à l'islam, etc.

Les flux d'argent qui circulent en relation avec ce capital social semblent relativement importants¹²⁶, mais ils sont mal connus dans leurs montants comme dans leur ventilation entre différentes formes d'activités. Le montant annuel des transferts privés venant de l'extérieur varierait entre 6 Mds de francs comoriens (chiffres officiels) et 12 Mds (chiffres officieux), ce

¹²⁵Notes prises dans un atelier de formation sur « les stratégies de développements d'une petite économie ouverte : cas des Comores » réalisé à Dakar par docteur Babacar SENE, docteur en Finance internationale.

¹²⁶ Banque Centrale des Comores

dernier chiffre se comparant au budget de l'Etat. La tradition des grands mariages impliquerait des dépenses se chiffrant autour de 5 Mds de francs comoriens qui sont essentiellement couvertes par les transferts privés. Pourtant les "sanduks" (caisses d'argent), les mutuelles d'épargne et de crédit, les projets bâtis sur l'épargne privée ne drainent encore que de faibles montants (moins de 1 Md de francs comoriens).

Derrière l'ensemble de ces pratiques, on peut remonter à une valeur souvent mise en exergue : le sens de l'honneur. Elle serait à l'origine de toutes les décisions fondamentales et donc des choix d'affectation de ressources, mais aussi des comportements de réaction comme d'innovation. Cette valeur doit être respectée en premier lieu quelles que soient les circonstances créées par un contexte économique donné.

Utiliser le capital social comme facteur de croissance pose cependant de multiples problèmes en raison de son ambivalence : il peut avoir, en même temps, un effet positif et un effet négatif. Il a un rôle bénéfique lorsqu'il facilite l'initiative de projets, le regroupement de moyens financiers et la participation solidaire à la gestion de ces projets. Mais il peut aussi, notamment en situation de crise, être à l'origine d'effets qui bloquent la croissance et empêche un développement harmonieux et durable. C'est le cas, notamment, de la constitution de réseaux mafieux débouchant sur des trafics en tout genre ou du repli identitaire sur une communauté particulière ayant des visées extrémistes.

Les Comores doivent faire face à cette double dynamique¹²⁷ : d'un côté, au niveau micro-local des villages, on assiste à une dynamique d'innovation sociale et de création solidaire qui contribue à la croissance ; de l'autre, au niveau macro-global de la relation inter-îles, la méfiance qui s'est établie préconise l'identité insulaire comme référence première en oubliant la présence de caractéristiques culturelles communes aux différentes îles.

Au niveau micro-local, le capital social se présente sous deux formes. Il comprend, tout d'abord, un capital traditionnel qui reprend les us et coutumes sociales comoriennes et les valeurs qui les sous-tendent. C'est le cas, notamment, des associations culturelles, de la pratique du grand mariage ou des cérémonies religieuses. Il y a, ensuite, un capital plus récent constitué par les associations de développement, les réseaux financiers, comme les Sanduks, les mutuelles d'épargne et de crédit (MECK), les opérations du FADC (Fond d'appui au développement communautaire), etc. Toutes ces associations drainant des flux d'argent qui, au niveau local, sont relativement élevées.

¹²⁷ Source: <http://comoresdroit.centerblog.net/2013>

La combinaison de ces deux formes de capital social présente le double avantage de contribuer à la croissance par la réalisation de projets tout en veillant à assurer la protection des ménages pauvres en cas de coup dur. Si la forme traditionnelle met l'accent sur les liens familiaux comme des filets de sécurité garantissant à toute personne l'accessibilité aux biens et services fondamentaux, la forme moderne permet surtout, par accumulation, de renforcer les potentialités individuelles et collectives.

Au niveau macro-global, ce qui caractérise le capital social, c'est l'implosion de la fédération à travers l'enchaînement factuel présenté en première partie : arrêt de la croissance, pauvreté, inégalités, crise institutionnelle et politique. L'érosion de la confiance dans les institutions fédérales, l'impression de partage inégal dans les stratégies de développement, la méfiance dans les relations entre les îles, sont l'expression d'une déchirure dans les relations inter-îles et donc de la destruction du capital social correspondant.

Pourtant, objectivement, de nombreuses caractéristiques culturelles et valeurs sont communes aux populations de chacune des îles : la langue, la religion, le double héritage africain et arabe, le culte de l'honneur, la tradition commerciale, etc.. Elles pourraient servir de ciment pour reconstruire une entité commune au sein de laquelle l'échange et la coopération auront des conséquences plus positives en termes de croissance et de développement que la poursuite de destins séparés.

Le problème se pose donc maintenant de réconcilier la double dimension micro-locale et macro-globale du capital social pour déboucher sur une reprise de la croissance au niveau global en veillant à ce que les fruits correspondants soient bien redistribués de manière équitable au niveau local. D'autant plus que c'est sur le dynamisme des initiatives locales qu'il faudra s'appuyer pour engendrer la croissance.

La première des priorités consiste à trouver les mécanismes de décision politique¹²⁸ qui permettraient, en respectant les aspirations de chaque île, de créer des solidarités inter-îles nouvelles et de retisser des liens sociaux sur la base des aspects culturels communs. En termes économiques, cela demande de revoir à travers l'articulation des aspects microéconomiques, situés au niveau de chaque île, et macroéconomique au niveau de l'ensemble des îles, tous les mécanismes d'échange et de redistribution.

¹²⁸ Union des Comores, 2001

Une telle démarche qui aborde les modes de décision, les mécanismes de solidarité, la redistribution inter-îles, l'articulation des niveaux micro-local et macro-global est du ressort de la gouvernance.

La gouvernance concerne la façon de gérer les ressources disponibles¹²⁹ que celles-ci soient économiques ou sociales, physiques ou humaines, en s'appuyant pour cela sur des institutions et sur des traditions. Elle peut être abordée de différentes manières. Sur le plan politique, elle concerne la gestion des affaires publiques et la répartition des pouvoirs à travers des mécanismes de décision qui intègrent les aspirations des différentes composantes de la société. Au plan économique, elle concerne la gestion budgétaire, les choix d'affectation de dépenses et d'investissement. Sur le plan social, elle concerne la gestion des relations sociales, des oppositions entre groupes de pressions, des clans et de la notabilité, de l'impact du capital social, de la responsabilité associative, etc.

Ces différentes dimensions interviennent dans l'élaboration des stratégies de développement¹³⁰ et se retrouvent à tous les niveaux de décision : pour l'ensemble des îles, au sein de chacune îles, dans les régions, les villes et villages. La gouvernance politique coiffe cependant les autres formes, économique et sociale, afin d'assurer la cohérence d'ensemble, notamment, lorsqu'il s'agit d'articuler efficacité économique et équité sociale.

On parlera de bonne gouvernance quand certains principes comme la transparence dans les décisions, le fait d'informer et de rendre compte, l'écoute et le dialogue, la responsabilité vis-à-vis des administrés, l'équité et la justice, etc., sont respectés afin de maintenir la confiance, de rechercher le bien-être collectif, de favoriser les initiatives et d'accroître les potentialités individuelles et collectives.

C'est dans ce cadre de bonne gouvernance que se pose la question de gérer le capital social disponible au niveau global des relations inter-îles comme au niveau local des initiatives de la société civile. Avec pour double objectif, d'une part, de contribuer à la relance de la croissance et, d'autre part, de renforcer la cohésion sociale.

Cependant, la pauvreté aux Comores frappe inégalement les différentes couches sociales. Elle touche beaucoup plus le milieu rural que le milieu urbain. Dans ce cas, l'Île d'Anjouan est un exemple éloquent avec un taux moyen de 62%.

¹²⁹ *Banque Mondiale (2005-2014) : Introduction à l'analyse de pauvreté.*

¹³⁰ *Vodounou C. Hodonou A. Mededji D. Adjovi E. (2006). La pauvreté au Bénin : Analyse dynamique, rôle de la croissance et de l'inégalité et ciblage des populations vulnérables.*

Pourtant, une croissance du PIB réel de 5% par an, accompagnée de mesures de redistributions adéquates des revenus et d'allocation efficace des ressources publiques pourraient fortement, sur une longue période, réduire la pauvreté.

A cet égard, la nouvelle stratégie doit s'appuyer sur des secteurs créateurs de revenus mais qui ne sont pas ou qui sont moins exploités tels que le secteur touristique, la zone franche, la pêche, l'agriculture. Par ailleurs, pour pouvoir réaliser ces objectifs, le pays doit compter en premier lieu sur la mobilisation de l'épargne interne (publique et privée) ; en deuxième lieu, la réduction des dépenses non productives ; en troisième lieu, attirer l'aide internationale ; et enfin demander le moratoire sur le remboursement de la dette. Ainsi les services destinés au paiement de la dette pourront être canalisés plus efficacement selon les priorités de la lutte contre la pauvreté.

Cependant, aucune action ne pourrait être possible sans la stabilité politique et la sécurité des investissements, deux aspects fondamentaux d'un développement qui ne se présentent guère sur cet archipel.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES:

- [1]. Abdallah MSA, « COMORES 1975-2000 UN ESPOIR DECU », les éditions de l'officine, Paris 2001 ; 200 pages.
- [2]. Abdelkhalek T. Boccanfuso D. Savard L. « Politiques économiques et pauvreté au Maroc : Analyses en équilibre général micro simulé », Maroc, 2006 ; 85 pages
- [3]. Abdou Chacourou Abal Anrabe « Le contrôle des finances publiques aux Comores », L'Harmattan, 3 mai 2000, ([ISBN](#) 9782738411198) ; 55 pages
- [4]. Ahmed Ouledi, Mahmoud Ibrahim, « *Les Comores au jour le jour : chronologie* », Komedit, Moroni, 2007, (ISBN 978-2-914564-51-9) 123 pages.
- [5]. Chouzour Sultan, « LE POUVOIR DE L'HONNEUR : tradition et contradiction en Grande-comore », édition l'harmattan, Paris, 1994 ; 124 pages
- [6]. Claude Chanudet, « *Histoire et archéologie des Comores* », Centre national de documentation et de recherche scientifique (Comores), Sépia, Saint-Maur, 1997, 55 pages.
- [7]. Emmanuel Nirina Vérin, « *Histoire de la révolution comorienne : Décolonisation, idéologie et séisme social* », L'Harmattan, 2000 (ISBN 9782738477521), 125 pages
- [8]. Jean BOURGET, Arcangelot FIGLIUZZI et Yves ZENU « Monnaie et système monétaire » 9ème édition BREAL 2002 ; 200 pages
- [9]. Jean Fasquel, « *Mayotte, les Comores et la France* », L'Harmattan, 2000 (ISBN 9782738407764), 254 pages
- [10]. Jean Martin, « *Comores : quatre îles entre pirates et planteurs* », L'Harmattan, Paris, 1983, 2 vol. : tome 1, *Razzias malgaches et rivalités internationales, fin XVIII^e-1875*, 611 p. (ISBN 2-85802-262-3) ; tome 2, *Genèse, vie et mort du protectorat, 1875-1912*, (ISBN 2-85802-295-X) 477 pages.
- [11]. Jean-Louis Guebourg, « *La Grande Comore : Des sultans aux mercenaires* », L'Harmattan, 1994 (ISBN 2738422993), 272 pages.
- [12]. Mahmoud Ibrahim, « *État français et colons aux Comores (1912-1946)* », L'Harmattan, 1997, (ISBN 978-2738451385) 160 pages.
- [13]. Martin Ottenheimer et Harriet Ottenheimer, « *Historical dictionary of the Comoro islands* », Scarecrow Press, Metuchen (N.J.), Londres, 1994, XVIII (ISBN 0-8108-2819-7) -137 pages.

- [14]. Mohamed nasserdine Ibrahim Ahamada « les stratégies de lutte contre la pauvreté ».
- [15]. Paul R.Krugman et Maurice Obsfeld « ECONOMIE INTERNATIONALE » 3^{ème} Edition ; Edition Nouveau Horizon ;125 pages
- [16]. Roland Barraux, « *Du corail au volcan : l'histoire des îles Comores* », Komedit, Moroni, 2009, (ISBN 978-2-914564-62-5) ,273 pages
- [17]. Said Mohamed Djohar, « *Mémoires du président des Comores: Quelques vérités qui ne sauraient mourir* », Editions L'Harmattan, 1^{er} décembre 2012 (ISBN 9782296511392), 350 pages.
- [18]. Thorbecke E “The use of social accounting matrices in modelling. Prepared for the 26th General Conference of The International Association for Research in Income and Wealth Cracow”, Poland 2000;200 pages.
- [19]. Thorbecke E. Jung H“Multiplier decomposition method to analyze poverty alleviation. Journal of Development Economics 48”,(1996). 279-301pages
- [20]. Thorbecke E.).Adjustment and equity in Indonesia (OECD Development Centre”, Paris). 1992;200 pages
- [21]. Vodounou C. Hodonou A. Mededji D. Adjovi E « La pauvreté au Bénin : Analyse dynamique, rôle de la croissance et de l'inégalité et ciblage des populations vulnérables ». 2003.80 pages.
- [22]. Warr P.). “Industrialization, Trade Policy and Poverty Reduction: Evidence from Asia”. Festschrift in Honour of Peter Lloyd. Melbourne, January, processed, 2003,352 pages.

PUBLICATIONS:

- [23]. Banque Mondiale « Guide pour l'Analyse des Impacts sur la Pauvreté et le Social »(2013).
- [24]. Banque Mondiale (2005-2014) : Introduction à l'analyse de pauvreté,2014 ;60 pages.
- [25]. Comores « Développement humain durable et élimination de la pauvreté. Éléments pour une stratégie nationale, du PNUD », Frison-Roche (1997), ([ISBN 9782876712720](#)),120pages 2002,50 pages.

- [26]. Notes prises dans un atelier de formation sur « les stratégies de développements d'une petite économie ouverte : cas des Comores » réalisé à Dakar par docteur Babacar SENE, docteur en Finance internationale.10 pages
- [27]. Rapport de la zone franc 2009 et 2014 rédigé par la banque de France, 2014 ; 89 pages.
- [28]. Rapport des Comores 2003 : « les structures financières décentralisées »,45 pages.
- [29]. Rapport sur les perspectives, diversité et réforme de l'Etat Comorien rédigé par des agents des nations unis 2003 ; 154 pages.

WEBOGRAPHIE:

- [30]. <http://www.banque-france.fr>[consulté,mars 2015]
- [31]. [.http://www.banquedefrance.fr](http://www.banquedefrance.fr) [consulté, mars 2015]
- [32]. [.http://www.comres-online.com](http://www.comres-online.com)[consulté,avril 2015]
- [33]. [.http://www.mwezinet.com](http://www.mwezinet.com)[consulté,décembre 2014]
- [34]. [.http://www.agendadescomores.com](http://www.agendadescomores.com)[consulté,janvier 2015]
- [35]. [.http://www.holambedescomores.com](http://www.holambedescomores.com)[consulté,novembre 2015]
- [36]. [.http://www.comores-online.com/Comores-infosweb/Sommaire/art1.htm](http://www.comores-online.com/Comores-infosweb/Sommaire/art1.htm)[consulté,mars 2015]
- [37]. [.www.lematindescomores.com/](http://www.lematindescomores.com/)[consulté, février 2015]
- [38]. [.www.undp.org/commext.htm](http://www.undp.org/commext.htm) [consulté, octobre 2015]

ANNEXE

Annexe 1 : Les indicateurs économiques

Indicateurs de croissance	2011	2012	2013	2014	2015 (e)
PIB (milliards USD)	0,61	0,60	0,66	0,72	0,79
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	2,5	3,0	3,5e	3,9e	3,9
PIB par habitant (USD)	899	859e	928e	998	1.072
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	46,1	42,5	18,2	18,6	18,3
Taux d'inflation (%)	2,2	5,9	1,6e	3,0	2,9
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,07	-0,05	-0,04	-0,09	-0,09
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-11,3	-8,3	-6,5	-12,9	-11,4

Source : FMI - World Economic Outlook Database - dernières données disponibles.

Note : (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2009	2010	2011	2012
Franc des Comores (KMF) - Taux de change annuel moyen pour 1 EUR	492,39	491,75	492,15	492,25

Source : Banque Mondiale - dernières données disponibles.

Annexe 2 : Les principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Valeur ajoutée (en % du PIB)	37,1	12,5	50,4
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	4,1	3,1	2,9

Source : BCC – Rapport de 2012

Rapport-gratuit.com 
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	i
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	ii
LISTE DES ILLUSTRATIONS	iv
SOMMAIRE	v
INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE :ANALYSE DE LA PAUVRETE DANS L'UNION DES COMORES	1
CHAPITRE I : MORPHOLOGIE DE L'ÉCONOMIE DE L'UNION DES COMORES.....	5
Section 1 : Les indicateurs économiques	5
Section 2 : Cadre macroéconomique	9
§.1-Consommation de l'Union des Comores.....	10
§.2-Politiques monétaire et de change	14
2.1-Politique budgétaire.....	18
2.2-La balance de paiements.....	19
2.3-L'investissement.....	23
CHAPITRE II : LA PERCEPTION DE LA PAUVRETÉ AU NIVEAU DE L'ARCHIPEL	26
Section 1 : La mesure de la pauvreté dans l'Union des Comores	26
§.1-L'ampleur de la pauvreté	27
§.2-L'effet des inégalités	28
Section 2 : Structure sociale et filets de sécurité traditionnels.....	29
§.1. La montée de la pauvreté.....	30
§.2. L'importance des inégalités.....	31
DEUXIÈME PARTIE LES STRATEGIES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS L'UNION DES COMORES. 4	
CHAPITRE I : L'ORIENTATION DE LA STRATÉGIE DE CROISSANCE ET DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ35	
Section 1 : Appui au secteur privé.....	35
§.1-Investir dans les énergies renouvelables	36
§.2-Renforcement de la résilience au changement climatique	37
Section 2 : Mise en place de nouvelle structure d'investissement.....	39
§.1- Facteur de croissance.....	40
§.2. Le capital social comme garant de la cohésion sociale	41
CHAPITRE II : LES NOUVEAUX AXES DE MISE EN ŒUVRE DES DIFFÉRENTES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ.....	44
Section 1 : Mécanismes efficaces de lutte contre la pauvreté.....	44
§.1-Infrastructures économiques	44
§.2-Services de bases.....	48

Section 2 : Nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté	49
§.1. Appuyer les secteurs porteurs de croissance	49
1.1. Intervention en milieu rural	50
1.1.2. Améliorer la pêche	53
1.2. Création d'un port franc.....	53
1.3-Les microcrédits et l'émergence des PME/PMI	54
1.4. Améliorer le domaine touristique	55
1.5. Dynamisme culturel.....	57
§.2. Fournir des infrastructures et services de base	58
2.1. Postes et télécommunications	59
2.2. Protéger le capital naturel.....	61
2.3. Améliorer le domaine social.....	62
2.4. Bonne gouvernance et développement économique aux Comores.....	65
§.3. Politique budgétaire et lutte contre la pauvreté.....	67
Conclusion partielle.....	70
CONCLUSION GÉNÉRALE	71
BIBLIOGRAPHIE	vi
<u>WEBOGRAPHIE:</u>	viii
ANNEXE	ix
TABLE DES MATIÈRES	xv
RESUMÉ	



Nom : ABTOIHI

Prénom : Ali Mbae

DEA Économie, option : Développement

Thème : « Les mesures de lutte contre la pauvreté dans l'Union des Comores »

Encadreur : RAKOTOARISON Rado Zoherilaza

Nombre de pages : 74, **Nombre de Tableaux** : 3, **Nombre de Figures** : 2

Adresse : Lot IIN 151 Ter B Anjanahary/ E-mail:benabtoih@yahoo.fr

Téléphone : +261 34 79 796 75 ou +269 337 46 79

RESUMÉ

Malgré les potentialités de l'agriculture comorienne et la multiplication des initiatives en sa faveur, la production alimentaire continue d'être handicapée par la faible mécanisation et les difficultés de transport et de conservation des denrées. L'évolution des politiques économiques aux Comores reste marquée par l'instabilité du cadre macroéconomique et des finances publiques avec des déficits publics difficilement compressibles. Les politiques de stabilisation et d'ajustement structurel ont toutes connues des échecs. Il en est de même de l'ajustement monétaire intervenu en 1994, avec la dévaluation du franc comorien. Cette dévaluation n'a pas amélioré la compétitivité des principaux produits d'exportation.

La manifestation de la pauvreté aux Comores est relativement récente et semble avoir pris sa source au milieu des années 80. La population s'appauvrit de jour en jour, si l'on se réfère à l'évolution du revenu réel par tête d'habitant. Les résultats mettent en évidence l'impact des facteurs démographiques.

La stratégie de réduction de la pauvreté que nous présentons, compte mettre en œuvre avec la participation de tous les intervenants et des populations bénéficiaires, a pour objectif ultime l'amélioration durable et effective des conditions de vie des populations en s'attaquant aux principales causes de la pauvreté telles que décrites précédemment. A ce titre, les infrastructures de tous les domaines doivent être retenues puisqu'elles contribuent d'une façon indéniable à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté en facilitant la circulation des biens et des personnes, et en favorisant la création de nouvelles activités économiques.

Mots clés : DSCR/manifestation de la pauvreté/potentialités de l'agriculture/ production alimentaire/stratégie de réduction de la pauvreté.

Le numero 1 mondial du memoires

www.rapport-gratuit.com

clubmemoire@gmail.com

